



Chloé Bayon
Master 2 Information-Communication
Parcours : Communication et Culture Scientifiques et Techniques
UFR LLASIC - Université Grenoble Alpes
Année universitaire 2016-2017

Mémoire

Sous la direction de Mme Marie-Christine Bordeaux



Déclaration anti-plagiat
Document à scanner après signature
et à intégrer au mémoire électronique

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : BAYON..... PRENOM : Chloé.....

DATE : 23/04/19..... SIGNATURE :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chloé Bayon', written over a horizontal line.

Remerciements

Je suis vraiment ravie d'avoir intégré le Master 2 Communication et Culture Scientifiques et Techniques, cette année fut riche en rencontres et je remercie tout particulièrement Audrey, Victoria, Léa, Laura et Marine (KJG crew représente). Cette année a été marquée par la création de l'association *Egalité des Sciences*, ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'engagement des autres membres de l'association Audrey, Léa et Yann. C'est ce projet qui est l'origine de mon sujet de mémoire et qui m'a fait m'intéresser de près à l'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire.

Je remercie vivement Marie-Christine Bordeaux, ma tutrice de mémoire, pour sa disponibilité, et ses conseils éclairés pour mon mémoire mais aussi de s'être autant intéressée à *Egalité des Sciences*.

Pour finir je souhaite remercier toutes les personnes qui ont rendu mon projet de mémoire possible : les intervenants scientifiques d'*Egalité des Sciences* (Thomas, Salima, Éric, Christine, Audrey et Yann) et *des étoiles brillent pour tous* (en particulier Bruno Lepetit, Jean-Noël Sarrail, Raphaël Jeanson et Catherine Jeandel), le personnel pénitentiaire (Estelle Farine, Nathalie Mantonnier et Morad Bouhezam), Patrick pour son témoignage d'ancien enseignant en maison d'arrêt et les personnes détenues que j'ai rencontré lors des ateliers et des entretiens.

Un grand merci à ma famille ainsi qu'à mes amis avec une pensée particulière pour Marie qui a pris le temps de s'intéresser à mon sujet de mémoire.

Et le meilleur pour la fin : Victor, merci pour tout !

DECLARATION ANTI-PLAGIAT	2
REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	6
I. CONTEXTE	9
1. CONTEXTE DE L'ETUDE	9
2. TERRAIN D'ETUDE	9
3. METHODES D'ENQUETE	10
II. L'ACTION CULTURELLE SCIENTIFIQUE EN MILIEU PENITENTIAIRE	12
1. ETAT DES LIEUX	12
2. MISE EN PLACE	15
III. LES INTERVENANTS SCIENTIFIQUES	20
1. CARACTERISTIQUES	20
2. MOTIVATIONS	21
3. QU'EN RETIRENT-ILS ?	22
4. INTENTIONS ET PRATIQUES	23
5. LE RAPPORT AVEC LE PUBLIC	26
IV. ATTENTES ET INTENTIONS DES AUTRES ACTEURS	29
1. LA RECEPTION ET LA PERCEPTION DES ACTIONS PAR LES DETENUS	29
2. LES ATTENTES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	31
CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE	37
RETRANSCRIPTIONS DES ENTRETIENS	38

Titre du mémoire :

CST et lien social. Quels rôles joue l'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire ?

Mots-clefs : action culturelle scientifique, culture scientifique et technique, intervenants scientifiques, milieu pénitentiaire, publics empêchés.

« Si les détenus ne peuvent pas sortir de prison, la société elle, peut y entrer. » Nicolas Frize, le sens de la peine : état de l'idéologie carcérale.

Introduction

Alors que le nombre de détenus dans les prisons françaises atteint des records (70 230 au 1^{er} avril 2017¹), il apparaît d'autant plus essentiel d'assurer à ces personnes détenues leur droit à la culture. En effet, depuis la déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 (article 27), la culture est reconnue comme un droit : « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ». En outre « le droit à la culture pour tous », y compris pour les personnes détenues, a été réaffirmé dans la loi française d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions².

Depuis une vingtaine d'années, il existe une volonté politique visant à encourager l'action culturelle en milieu carcéral. Le milieu pénitentiaire est constitué de 188 établissements pénitentiaires³ qui comprennent des maisons d'arrêt⁴, des maisons centrales⁵ et des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). Les établissements pénitentiaires sont gérés par la direction de l'administration pénitentiaire (DAP). L'accès à la culture en prison fait partie du parcours d'insertion ou de réinsertion des personnes placées sous main de justice. L'action culturelle en milieu carcéral est portée par les ministères de la Culture et de la Justice et encadrée par trois protocoles d'accord Culture-Justice (signés en 1986, 1990 et 2009). L'objectif est de réinsérer et revaloriser ce public « empêché » grâce à la culture⁶. Au niveau local, l'action culturelle est portée par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) qui proposent une offre culturelle variée (arts, théâtre, philosophie, écriture, musique, photographie, etc.). Un premier état des lieux des activités culturelles en prison a été réalisé par Florine Siganos en 2008⁷. Les accords culture-justice favorisent une collaboration avec les structures culturelles locales en lien avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). L'action culturelle en milieu pénitentiaire est ainsi encadrée, notamment par des dispositifs comme « culture en prison ». De plus en plus d'établissements pénitentiaires disposent d'un coordinateur culturel qui veille à la mise en place et à la diversité des actions culturelles. Lorsqu'il n'y a pas de coordinateur culturel, c'est le conseiller d'insertion et de probation (CPIP) qui gère les activités culturelles.

L'enjeu des actions culturelles en milieu pénitentiaire est évoqué par Morrad Benxayer⁸ : « pour l'institution pénitentiaire une perception de la culture considérée comme un outil pertinent pour la réinsertion future des détenus mais aussi comme contribuant à l'adoucissement de la peine ». Lorsque les actions culturelles en milieu pénitentiaire sont mentionnées, la culture scientifique est généralement exclue. En regardant notamment sur le site du ministère de la Justice⁹, nous constatons que lorsqu'il est question de culture en prison, la culture scientifique est totalement occultée. Une partie de l'explication peut être liée au fait que les actions de culture scientifique et technique (CST) dépendent non pas du ministère de la Culture, mais du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et sont de ce fait exclues des protocoles d'accord Culture-Justice. Ainsi il n'existe aucun état des lieux des actions de CST en milieu pénitentiaire et celles-ci sont difficiles à recenser car elles résultent souvent d'initiatives locales et parfois ponctuelles. Bien qu'il n'y ait pas de coordination au niveau national, nous tâcherons de donner un aperçu des actions de CST menées en prison. L'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire a suscité notre intérêt car c'est un milieu particulier et peu connu, et comme le souligne Florine Siganos : « La prison est un milieu culturel spécifique et original qui constitue une opportunité de formation pour les personnes détenues, milieu encore mal connu qu'il est donc fort intéressant d'étudier. »¹⁰.

¹ Statistique issue des « chiffres clés de l'administration pénitentiaire au 1^{er} avril 2017 », ministère de la Justice (<http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/les-chiffres-clefs-10041/>).

² <http://www.cnle.gouv.fr/Loi-d-orientation-du-29-juillet.html>

³ Voir [Khosrokhavar2016] p.9

⁴ Une maison d'arrêt concerne les prévenus en attente de jugement et les « courtes » peines (inférieures à deux ans).

⁵ Une maison centrale concerne les détenus condamnés à de longues peines (de 10 ans à la perpétuité) et les détenus jugés « difficiles ».

⁶ Voir [Saurier2015] p.15

⁷ Voir [Siganos2008]

⁸ BENXAYER, Morrad (2016), *Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire*, La lettre de l'OCIM n°166.

⁹ <http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/la-vie-en-detention-10039/la-culture-11999.html>

¹⁰ Voir [Siganos2008] p.26

Cette année pour la première fois, une stratégie nationale de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) a été mise en place et rendue aux ministres le 9 mars 2017. Ce rapport réaffirme l'engagement des acteurs de la CSTI en faveur d'une accessibilité de la culture à tous les publics, y compris les publics empêchés¹¹. Par ailleurs l'accent est mis sur la démarche scientifique, à faire découvrir au plus grand nombre, en témoigne l'ambition du conseil national de la CSTI : « *éclairer nos concitoyennes et nos concitoyens grâce aux acquis de la science et au partage de la démarche scientifique, à leur donner les moyens de développer et/ou renforcer leur curiosité, leur ouverture d'esprit, leur esprit critique, et à lutter contre le prêt-à-penser* »¹². Nous noterons toutefois que le milieu pénitentiaire n'est pas abordé dans ce rapport.

Dans ce mémoire nous nous intéresserons ainsi à la diffusion de la culture scientifique et technique en milieu pénitentiaire et plus particulièrement auprès d'un public de détenus majeurs. La question des mineurs ne sera pas abordée ici car celle-ci relève aussi d'une problématique éducative et pas uniquement de la culture scientifique et technique. En outre, il existe de nombreuses différences entre les adultes et les mineurs détenus, notamment sur les modalités d'inscription aux activités scientifiques (basées sur le volontariat pour les adultes et obligatoires pour les mineurs) qui ne permettent pas de traiter ces deux cas simultanément. Nous n'aborderons pas non plus la population carcérale féminine.

Compte tenu des effets revendiqués pour les actions de diffusion de la culture scientifique et technique (développer la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'esprit critique, etc.), celle-ci apparaît dès lors comme primordiale, en particulier au sein d'un milieu carcéral dont les détenus sont adultes. Cette démarche relève d'une importance capitale, et implique une diversité d'enjeux. Outre les préoccupations scientifiques qui découlent naturellement de notre objet d'étude, l'activité de diffusion des sciences en prison représente une fenêtre ouverte sur l'extériorité ; extériorité à la fois pratique, dans la mesure où les détenus sont directement confrontés aux intervenants, et à la fois théorique, puisque l'accès à l'apprentissage des sciences représente bel et bien une entreprise de sensibilisation au monde extérieur, qui se veut universelle, et qui devrait être universellement partagée.

Plusieurs hypothèses sont en mesure d'aiguiller notre recherche : la rencontre entre chercheurs et détenus parvient-elle à développer chez ces derniers un esprit critique scientifique ? Ainsi, dans quelles mesures ce lien entre intériorité et extériorité pourrait-il participer à une atténuation de certaines influences pouvant être considérées comme néfastes ? L'accès à la culture scientifique ne pourrait-il pas être envisagé comme un événement venant contrebalancer la radicalisation religieuse à l'œuvre au sein de milieux renfermés sur eux-mêmes¹³ ? La rencontre des détenus avec les chercheurs n'est-elle pas l'occasion pour eux de développer un sentiment de considération, de valorisation et de dignité ? Dans quelles mesures la diffusion des sciences en milieu pénitentiaire apparaîtrait-elle comme un vecteur essentiel de lien social ?

En d'autres termes, quels rôles joue l'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire ?

Entre enjeux scientifiques et sociaux, développement de l'esprit critique et création de lien social, intériorité de l'information et extériorité propre au débat et à la culture, qu'est-ce que la sensibilisation à la vulgarisation scientifique apporte-elle réellement, tant aux détenus qu'aux intervenants ?

Pour ce travail de mémoire nous avons pris le parti d'adopter une démarche inductive, comme Florine Siganos pour qui « *la réalisation de la recherche elle-même est le moyen d'une problématisation* »¹⁴. En effet ce sont les entretiens réalisés qui ont permis de faire émerger ces questionnements. Nous avons souhaité prendre en compte les points de vue des différents acteurs de la diffusion de la culture scientifique en prison : les intervenants scientifiques, les détenus et l'administration pénitentiaire (en particulier les coordinateurs d'activités culturelles). L'enquête de terrain a consisté à réaliser des entretiens semi-directifs, ainsi qu'un travail d'observation à l'occasion des interventions de l'association *Egalité des Sciences*, en maisons d'arrêt. Nous avons observé en particulier les interactions entre les intervenants et les détenus qui participent aux activités scientifiques.

¹¹ Stratégie nationale de la culture scientifique, technique et industrielle.

¹² Stratégie nationale de la culture scientifique, technique et industrielle (p.33).

¹³ Voir [Khosrokhavar2004]

¹⁴ Voir [Siganos2008] p.25

La première moitié du mémoire adopte un point de vue pragmatique et descriptif : après développement du contexte (partie I), nous ferons un état des lieux des actions culturelles scientifiques en milieu pénitentiaire puis nous expliquerons comment mettre en place une telle action en prison, de manière pratique (partie II).

La seconde moitié se recentrera sur les enjeux principaux de la problématique. Dans un premier temps, nous nous focaliserons sur les intervenants scientifiques et plus particulièrement sur leur motivation et leur intention dans leur action de diffusion de la culture scientifique en prison (partie III). Dans un second temps nous nous intéresserons à la perception des autres acteurs impliqués (détenus et coordinateurs culturels) (partie IV). Ces confrontations de points de vue mettront en avant un certain décalage entre les intentions des intervenants scientifiques et la réalité de l'action culturelle scientifique auprès de détenus majeurs. En effet les échanges entre intervenants scientifiques et détenus semblent avant tout relever d'une expérience humaine forte et apporter des effets qui vont bien au-delà d'un savoir scientifique théorique (valorisation, considération, dignité, lien social, estime de soi, etc.).

I. Contexte

1. Contexte de l'étude

Ce mémoire s'inscrit dans la continuité de la création de l'association *Egalité des Sciences* durant le Master 2 Communication et Culture Scientifiques et Techniques. Le projet a été initié dans le cadre du module « *mise en œuvre et réalisation d'un projet CST* » avec trois autres étudiants du Master¹⁵. Cette association a pour vocation de diffuser les sciences en milieu pénitentiaire. Cette action se présente sous la forme d'organisation d'événements dans les établissements pénitentiaires, avec des ateliers scientifiques animés par des chercheurs et des médiateurs scientifiques¹⁶. Il s'agit d'initier les détenus à la démarche scientifique et à la pratique expérimentale des sciences de manière ludique et interactive. L'originalité du projet réside notamment dans la rencontre et les échanges entre le monde de la recherche et le milieu carcéral, qui n'ont pas pour habitude de se côtoyer. A l'heure actuelle les membres de l'association sont intervenus dans les maisons d'arrêt de Lyon-Corbas et de Valence, et prévoient d'intervenir aussi à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône et dans le quartier pour mineurs de la maison d'arrêt de Grenoble-Varces.

Ce projet est né suite à une envie commune de diffuser la CST dans les lieux où elle est peu accessible et en particulier le milieu pénitentiaire. Nous nous sommes rendu compte que malgré l'existence de multiples actions culturelles (concernant l'art, le cinéma, la musique, la philosophie, etc.) en milieu carcéral¹⁷, très peu concernent la CST. Il existe toutefois des initiatives comme celle de l'association *Les étoiles brillent pour tous* (EBPT) en Midi-Pyrénées¹⁸ ou de l'association *Champ libre* en région parisienne. Nous détaillerons les initiatives qui ont pu être recensées dans la deuxième partie de ce mémoire.

2. Terrain d'étude

Le terrain d'étude comprend deux maisons d'arrêt, dans chacune desquelles nous avons comme interlocutrice la coordinatrice culturelle :

- Maison d'arrêt de Lyon-Corbas ;
- Centre pénitentiaire de Valence (en particulier les deux quartiers maison d'arrêt pour hommes majeurs¹⁹).

Nous avons choisi d'interroger les différents acteurs de l'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire :

- Les détenus qui ont participé aux interventions d'*Egalité des Sciences* (compte tenu du délai il ne nous a pas été possible d'interroger d'autres personnes détenues) ;
- Des intervenants scientifiques en milieu carcéral ;
- Deux coordinatrices d'activités culturelles ;
- Un éducateur en quartier pour mineurs (nous n'utiliserons que très peu cet entretien car il aborde essentiellement les mineurs incarcérés) ;
- Un ancien enseignant de sciences en maison d'arrêt.

Comme signalé en introduction, nous avons fait le choix de traiter uniquement d'un public de détenus masculins et majeurs. Le cas des mineurs est complexe, d'autant plus parce qu'ils sont scolarisés et suivent des cours de sciences, la problématique relève donc aussi de l'éducation et pas uniquement de la culture scientifique et technique. De nombreuses différences sont observées entre les détenus adultes et mineurs et notamment sur leur réception des activités culturelles, il n'est donc pas pertinent de traiter simultanément ces deux cas dans un seul mémoire. Pour les mineurs il est possible d'intervenir sur le temps scolaire ou hors temps scolaire, de plus les intervenants travaillent en étroite collaboration avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Par ailleurs

¹⁵ <http://www.echosciences-grenoble.fr/articles/lancement-du-projet-egalite-des-sciences-a-l-e2c-isere>

¹⁶ <http://www.echosciences-grenoble.fr/articles/egalite-des-sciences-derriere-les-barreaux>

¹⁷ BENXAYER, Morrad (2016), *Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire*, La lettre de l'OCIM n° 166.

¹⁸ <http://www.ebpt.fr/>

¹⁹ Le centre pénitentiaire de Valence possède aussi un quartier maison centrale pour hommes majeurs dans lequel nous ne sommes pas intervenus.

les activités culturelles ne sont pas basées sur le volontariat pour les mineurs. Le public de mineurs en détention semble plus « difficile », comme en témoigne cet intervenant scientifique, responsable d'un établissement pénitentiaire pour mineurs pour l'association *Les étoiles brillent pour tous* :

« Je suis intervenu, dans le cadre des étoiles brillent pour tous, un peu dans tous les secteurs en tant que conférencier, qu'intervenant ; donc il y a des hôpitaux, il y a des écoles un peu particulières avec des gamins qui ont des problèmes, des maisons de retraite, des prisons, et il se trouve que ce public de l'EPM, je pense que c'est le public le plus dur. » (Intervenant, E6, p.6)

En outre comme l'association *Egalité des Sciences* n'est jamais intervenue dans un quartier pour femmes et que leur proportion est infime (3,4% au 1^{er} avril 2017²⁰, ce qui correspond à 2379 femmes détenues) nous ne traiterons que des détenus masculins et majeurs.

3. Méthodes d'enquête

A l'occasion des deux interventions en maisons d'arrêt nous avons été amenés à réfléchir à une façon d'interroger les détenus et les intervenants pour recueillir leur retour sur les interventions (avant le projet de mémoire). Nous avons d'emblée exclu les questionnaires pour les détenus car certains sont susceptibles d'être illettrés. Nous avons privilégié, comme technique d'enquête qualitative, les entretiens semi-directifs afin que les témoignages recueillis soient les plus riches possible. La seconde méthode d'investigation a consisté en l'observation des interactions entre intervenants scientifiques et détenus lors des activités scientifiques organisées par l'association *Egalité des Sciences*.

Lorsque cela était possible nous avons réalisé les entretiens en face à face ; ils ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Pour les intervenants scientifiques de l'association *Les étoiles brillent pour tous* (à Toulouse), les entretiens ont été effectués par téléphone.

Il est important de préciser que nous avons rencontré des difficultés d'enquête liées à notre objet d'étude mais aussi au délai dont nous disposons pour ce travail (environ 4 mois). Les relations entretenues avec les coordinatrices culturelles, dans le cadre de l'association *Egalité des Sciences*, nous ont toutefois permis de réaliser des entretiens avec des détenus. En effet le temps imparti pour ce mémoire ne permettait pas d'obtenir les autorisations nécessaires pour interroger des personnes détenues. Avant que naisse ce projet de mémoire nous avons déjà décidé d'interroger les détenus de manière informelle à la fin de chaque intervention pour recueillir leur avis sur notre démarche et connaître leur réception des ateliers proposés, les thématiques scientifiques qui les intéressent, etc. En outre nous avons eu la chance de pouvoir revoir trois détenus qui ont participé à l'intervention de l'association *Egalité des Sciences* du 16 novembre 2016, à la maison d'arrêt de Valence, dans le cadre du suivi des activités culturelles et en étant accompagnée de la coordinatrice des activités du centre pénitentiaire. En revanche nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les autorisations nécessaires à l'utilisation d'un dictaphone par manque de temps. Ces trois entretiens ont donc fait l'objet d'une prise de note.

Comme dans l'ouvrage de Florine Siganos « *L'action culturelle en prison* », nous avons opté pour une méthode inductive. Nous avons ainsi réalisé une série de 14 entretiens semi-directifs en insistant sur 4 thématiques :

- ◇ La motivation ;
- ◇ Les intentions ;
- ◇ Le rôle de la culture scientifique en prison ;
- ◇ Le lien entre culture et réinsertion sociale.

Certaines questions communes ont été posées à tous les acteurs de la diffusion de la culture scientifique en milieu pénitentiaire (détenus, intervenants et coordinatrices culturelles) et d'autres questions étaient plus spécifiques.

²⁰ Statistique issue des « chiffres clés de l'administration pénitentiaire au 1^{er} avril 2017 », ministère de la Justice (<http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/les-chiffres-clefs-10041/>)

Une fois les entretiens réalisés, ils ont été retranscrits et sont présentés en annexe de ce mémoire (pagination indépendante). S'en est suivi un travail de relecture et d'analyse de contenu afin de faire ressortir les ressemblances et dissemblances dans les discours des différents acteurs. C'est ce travail qui a permis de faire émerger la problématique de ce mémoire : quels rôles joue l'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire ?

Lorsque nous appuierons notre propos à l'aide de citations extraites des entretiens, nous indiquerons de quel type d'acteur il s'agit, ainsi que le numéro de l'entretien et la page de la citation.

II. L'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire

1. Etat des lieux

Dans un premier temps il nous a semblé important de faire un bref état des lieux des actions culturelles scientifiques en milieu pénitentiaire, en France. Nous avons été étonnées que ces initiatives ne soient pas recensées ; cela vient sans doute de l'absence de coordination à l'échelle nationale.

1.1 Constat initial

A notre connaissance il n'existe aucun état des lieux des activités de culture scientifique et technique en prison. Il est donc difficile de recenser les différentes actions menées en France car celles-ci sont le fruit d'initiatives locales et parfois ponctuelles. Les actions existantes sont très disparates et régionales. Le manque de visibilité est lié au fait qu'il n'existe aucune coordination nationale concernant la CST en milieu carcéral.

Nous nous sommes rapprochées de l'AMCSTI (association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle) pour savoir s'ils se sont intéressés à ces actions. A l'occasion d'un entretien téléphonique avec Didier Michel, directeur de l'AMCSTI, celui-ci a confirmé que l'association ne s'était pas penchée sur ces questions et qu'aucun recensement des actions culturelles scientifiques en prison n'avait été effectué. Il avait toutefois connaissance de plusieurs initiatives locales que nous détaillerons par la suite.

Avant de créer l'association *Egalité des Sciences*, nous nous sommes assurés qu'aucun dispositif similaire n'était implanté localement. Nous nous sommes très vite aperçus qu'il n'existe que très peu d'actions de diffusion de la CST en milieu pénitentiaire en France. Les principales associations actives sont *Les étoiles brillent pour tous* à Toulouse (concerne trois établissements pénitentiaires) et *Champ libre* en région parisienne (qui touche actuellement quatre établissements).

Il existe une volonté d'impulser une dynamique culturelle en prison du fait de la collaboration entre les ministères de la Justice et de la Culture. Or la Culture Scientifique et Technique n'est pas rattachée au ministère de la Culture mais à celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il n'y a pas de politique à l'échelle nationale pour amener la culture scientifique en prison. Si il existait un accord entre le ministère de la Justice et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenariats entre les établissements pénitentiaires et les établissements de CST (musées, CCSTI...) pourraient être envisagés. A l'heure actuelle le partenariat est établi entre l'association qui intervient et le centre scientifique (comme c'est le cas entre *Les étoiles brillent pour tous* et l'observatoire du pic du Midi ou le muséum d'histoire naturelle de Toulouse). Nous avons interrogé le directeur de l'AMCSTI sur le manque d'actions culturelles scientifiques en prison, celui-ci valide notre analyse et pense que cela provient du fait qu'il n'y a pas de politique, et donc pas de financement, en ce sens.

Les politiques de culture scientifique des établissements pénitentiaires sont donc très dépendantes de la volonté des coordinateurs d'activités culturelles : dans certains cas elle est inexistante et aucune action de CST n'est proposée aux personnes détenues et dans d'autres, lorsque le coordinateur est sensibilisé à la vulgarisation scientifique, il peut mettre en place des activités scientifiques. Cela peut être lié au parcours du coordinateur d'activités culturelles. La coordinatrice des activités du centre pénitentiaire de Valence par exemple, de par sa formation scientifique et son expérience dans l'enseignement, est très sensibilisée à la vulgarisation et la diffusion des sciences.

« Je suis un peu en contact avec les autres coordinatrices d'activités mais globalement ce n'est pas quelque chose qui est très développé j'ai l'impression. Souvent on reste sur du culturel « classique » pour plein de raisons : parce qu'on n'a pas forcément des budgets énormes donc sont privilégiées les actions que l'on peut financer par des conventions avec des structures, des grosses structures existantes, comme chez nous avec la comédie de Valence qui est une structure théâtrale, ou le train théâtre qui est une structure scène musicale, qui sont déjà référencées par la DRAC. Et il y a des établissements qui ne vont pas forcément chercher plus loin. Ils fonctionnent comme ça, donc la culture scientifique, si le coordinateur n'a pas cette sensibilité là ce n'est pas évident. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

1.2 Les étoiles brillent pour tous

L'association *Les étoiles brillent pour tous* a été fondée le 1^{er} janvier 2004, par Didier Barret, directeur de recherche à l'IRAP (Institut de Recherche en Astrophysique et Planétologie) à Toulouse. Cette association regroupe environ 40 chercheuses et chercheurs dont l'objectif est d'amener la science aux citoyens peu exposés aux actions de diffusion de la CST. Ils diffusent la science, en organisant notamment des conférences scientifiques, dans les lieux où elle est peu accessible et en particulier les lieux fermés : les hôpitaux et hôpitaux pour enfants, les hôpitaux psychiatriques, les maisons de retraite, les centres pour handicapés, le milieu carcéral, etc.

« L'objectif de l'association s'est alors précisé ; il s'agirait de faire partager nos connaissances à des personnes qui n'y ont pas accès, dans les lieux où elles sont confrontées à la solitude, à la maladie ou au confinement. » (Entretien avec Didier Barret²¹, fondateur de l'association)

« Et donc cette association avait pour vocation de diffuser la culture scientifique auprès des publics empêchés donc dans les établissements pénitentiaires mais aussi dans les maisons de retraite, les hôpitaux pour enfants donc dans toute une série d'établissements. » (Intervenant, E8, p.8)

Concernant le milieu carcéral, l'association intervient dans trois établissements pénitentiaires. Chaque membre est responsable d'un ou plusieurs sites. Nous avons interrogé les membres responsables de sites pénitentiaires : Jean-Noël Sarraïl (Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs de Laval), Raphaël Jeanson (Centre de détention de Muret) et Catherine Jeandel (Maison d'arrêt de Seysses).

L'association est parrainée par Hubert Reeves et a été lauréate du prix « Le goût des sciences » en 2013²².

Les interventions sont adaptées au public et n'ont pas le même format en fonction des établissements :

- ◇ Etablissement pénitentiaire pour Mineurs de Laval : des ateliers sont proposés aux mineurs (groupes de 4 à 6 jeunes sur une heure). L'idée est que l'activité soit interactive et que les jeunes participent aux expériences. Ce sont souvent des doctorants qui mettent en place et viennent animer les ateliers. Ces interventions ont lieu tous les six mois.
- ◇ Centre de détention de Muret : des conférences sont proposées le samedi après-midi à 30 à 40 détenus. L'intervention dure environ 45 minutes, elle est suivie d'une séance de questions. Chaque année un cycle de 4 ou 5 conférences est programmé et à l'issue de celui-ci, une sortie à visée pédagogique est organisée avec quelques détenus sélectionnés par le SPIP. Par exemple une visite de grottes avec des peintures préhistoriques ou du pic du Midi. La dernière sortie a eu lieu en septembre 2016 : « Et donc au mois de septembre on a environ 8 ou 9 détenus qui ont pu participer à une montée au pic du Midi avec une conférence. » (Intervenant, E8, p.17)
- ◇ Maison d'arrêt de Seysses : il s'agit là aussi de conférences présentées aux détenus et suivies d'une séance de questions.

1.3 Champ libre

Champ libre est une association parisienne, fondée le 9 janvier 2013, qui met en œuvre des rencontres « inédites » entre des personnes en situation d'isolement et des personnes qui souhaitent partager leur passion, notamment des chercheurs²³. Les personnes en situation d'isolement ciblées par l'association peuvent provenir d'établissements pénitentiaires (4 établissements sont touchés par l'association : la maison d'arrêt de Bois d'Arcy, le centre pénitentiaire sud francilien, la maison d'arrêt de Villepinte et la maison d'arrêt de Versailles) ou encore de centres de réinsertion.

L'association propose des ateliers culturels qui peuvent recouvrir des thématiques très variées, y compris scientifiques, afin de « recréer du lien social ». Un partenariat a par exemple été établi avec des doctorants de

²¹ <http://ebpt.irap.omp.eu/spip.php?article21>

²² <http://www.cnrs.fr/inp/spip.php?article2147>

²³ <http://www.champlibre.info/>

l'Institut d'Astrophysique Spatiale (IAS) pour un cycle d'ateliers d'astrophysique organisé pour « *questionner ensemble l'univers* »²⁴ avec les interventions de Jean-Pierre Bibring, responsable scientifique de la mission Rosetta et Michel Spiro, ancien président du CERN (organisation européenne pour la recherche nucléaire). Des conférences « *questions ouvertes* » ont été mises en place à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy avec des intervenants scientifiques reconnus comme Etienne Klein. Une vidéo très intéressante rend compte de cet événement²⁵.

Nous avons essayé de les contacter à plusieurs reprises, sans succès.

1.4 Autres

Nous pouvons aussi citer le Genepi (*Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées*), une association étudiante engagée, dont les bénévoles (surnommés « *génépistes* ») interviennent auprès de personnes incarcérées. Leur action peut prendre différentes formes : ils proposent des ateliers socio-culturels et à thématiques scolaires dans les établissements pénitentiaires et ils militent pour le respect des droits des personnes détenues²⁶ en participant à de nombreux événements publics et à des actions de sensibilisation à la condition carcérale. A notre connaissance les membres du Genepi ne mènent pas d'actions culturelles scientifiques, il nous a toutefois semblé important de les citer car il s'agit d'un acteur majeur dans les activités carcérales.

Nous avons aussi recensé des actions culturelles scientifiques ponctuelles et locales :

- ◇ En Normandie dans les maisons d'arrêt de Cherbourg et de Coutances (où la coordinatrice culturelle souhaite développer des actions de culture scientifique²⁷).
- ◇ En Île-de-France, différentes actions ont été menées en parallèle de celles de l'association *Champ libre* par exemple par le biais de la ligue de l'enseignement des Hauts-de-Seine (Ligue 92) et de la Délégation Île-de-France Ouest & Nord du CNRS (DR5). Il y a quelques années, un dispositif « *questions de sciences, enjeux citoyens* » avait été mis en place avec l'appui du conseil régional de l'Île-de-France et de l'association Planète Sciences, celui-ci n'existe plus aujourd'hui (dernière action en 2013-2014)
- ◇ Certaines antennes de l'association Planète Sciences²⁸ ont mené des actions ponctuellement (à Fleury-Mérogis, en Picardie, etc.).
- ◇ Le CCSTI de Laval et l'association *les petits débrouillards* ont aussi mené des actions ponctuelles.

Certaines initiatives qui ont été lancées n'existent plus aujourd'hui et peu de dispositifs ont réussi à s'inscrire dans la durée.

A chaque entretien il a été demandé aux personnes interrogées si elles avaient connaissance d'autres actions de diffusion de la culture scientifique en milieu pénitentiaire et mis à part l'association Genepi, aucun dispositif n'a été cité.

1.5 Une réelle demande

Pour conclure nous avons constaté, bien qu'il n'existe pas de coordination à l'échelle nationale, un essaimage d'initiatives locales et ponctuelles, un peu partout en France. Cela s'explique facilement par le fait qu'il existe une réelle demande pour des actions culturelles scientifiques, aussi bien de la part des détenus que de l'administration pénitentiaire (en particulier des coordinateurs culturels). Pour appuyer ce propos, 53 détenus se sont inscrits pour l'intervention *Egalité des Sciences* à Valence pour seulement 16 places. Au fil du développement de l'association *Egalité des Sciences* et des entretiens réalisés pour ce mémoire, nous nous

²⁴ <https://socialpieces.wordpress.com/2015/11/23/le-lien-social-traverse-les-murs-de-la-prison-francaise/>

²⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=udcPbW0dbAE>

²⁶ <http://www.genepi.fr/p-81-nos-actions.php>

²⁷ <http://www.ouest-france.fr/normandie/coutances-50200/elle-fait-entrer-la-culture-en-prison-1131952>

²⁸ <https://www.planete-sciences.org/national/>

sommes aperçu qu'il existe une vraie demande pour des actions culturelles scientifiques en milieu pénitentiaire, comme en attestent ces différents témoignages :

« *J'aimerais plus d'activités comme ça, d'activités scientifiques.* » (Détenue, E1, p.1)

« *On avait la partie où on pouvait parler un peu avec eux après aussi et puis a priori ils étaient assez demandeurs de ce type d'activités donc si il y a de la demande déjà c'est que c'est utile.* » (Intervenante, E10, p.12)

« *Après c'est vrai que j'avais eu beaucoup de demandes pour les ateliers scientifiques parce qu'il y avait une vraie curiosité par rapport à ça, donc je me dis que ouais j'avais raison, il y avait une envie donc à poursuivre du coup.* » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

En outre l'association *Egalité des Sciences* a été contactée par l'agent culturel de la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône afin de programmer une intervention, suite à celle réalisée à Lyon-Corbas.

2. Mise en place

Dans cette partie il s'agira de répondre à la question suivante : comment mettre en place une action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire ? Pour ce faire nous nous appuyons sur notre propre expérience dans le cadre de l'association *Egalité des Sciences* mais aussi sur les différents témoignages recueillis et en particulier ceux des membres de l'association les EBPT (dont certains ont l'expérience depuis 2004) et des coordinatrices d'activités culturelles des établissements pénitentiaires.

Voici un « guide pratique » pour mettre en place un projet de diffusion de la culture scientifique en milieu carcéral. Nous traiterons le cas de l'organisation d'ateliers scientifiques car c'est ce que nous avons été amenés à faire dans le cadre de l'association *Egalité des Sciences*. Les démarches pour d'autres types d'activités culturelles scientifiques comme des conférences sont sensiblement les mêmes mais sont simplifiées du fait de l'absence de matériel.

2.1 Elaboration d'un projet

La première étape est l'élaboration du projet : déterminer le format et la durée de l'action culturelle scientifique, trouver les intervenants, repérer les établissements pénitentiaires, etc. Il est important d'adapter le type d'activité au public comme cela est fait par *Les étoiles brillent pour tous* selon qu'ils interviennent en EPM ou en centre de détention. En ce qui concerne *Egalité des Sciences*, nous avons opté pour des ateliers scientifiques ludiques et interactifs aussi bien pour les majeurs que pour les mineurs. Il nous a semblé essentiel que les détenus soient acteurs et pas simplement spectateurs de l'activité en leur faisant vivre la démarche scientifique.

2.2 Prise de contact

Cette étape peut être laborieuse, nous y avons été confrontés au début du projet *Egalité des Sciences*. Il est difficile de prendre contact avec les établissements pénitentiaires car sur internet seul le numéro de téléphone du standard est indiqué. La difficulté va alors être de trouver le bon interlocuteur. Le mieux est de réussir à obtenir les coordonnées de la personne en charge des activités culturelles, en revanche ce poste est récent et n'existe pas dans tous les établissements pénitentiaires. Si l'établissement pénitentiaire ne dispose pas d'un coordinateur culturel, il peut être judicieux de prendre contact avec le SPIP et plus particulièrement les conseillers d'insertion et de probation. Il est important de faire preuve de ténacité et de motivation durant cette étape car cela peut parfois prendre du temps avant de trouver le bon interlocuteur. Une fois que c'est le cas il est nécessaire de lui présenter le projet (à l'aide d'une fiche projet et parfois d'une rencontre).

2.3 Description du projet

A l'origine du projet *Egalité des Sciences*, nous avons rencontré des membres de l'association Genepi de Grenoble afin de leur demander des conseils pour « rentrer » en milieu pénitentiaire. Ils nous ont recommandé

d'élaborer une « fiche projet » en expliquant bien nos intentions et en précisant si la présence de surveillants ou d'éducateurs (pour les mineurs) encadrant le groupe était acceptée.

La fiche projet doit contenir les éléments suivants :

- ◇ Description détaillée du projet ;
- ◇ Intérêts (par exemple intérêts pédagogiques des ateliers) ;
- ◇ Nombre de participants ;
- ◇ Noms et brève présentation des intervenants ;
- ◇ Déroulé de l'intervention (nombre d'ateliers, durée, organisation, présence de surveillant acceptée ou non, etc.).

Il est important d'être explicite sur les besoins en salles et en équipement (nombre de tables, préciser si besoin d'un point d'eau, etc.). Lors de nos interventions nous proposons 4 ateliers scientifiques d'environ 20 minutes chacun ainsi qu'un espace participatif (création d'une œuvre collective autour d'une thématique scientifique), nous demandons ainsi 2 salles avec 5 tables en tout. Nous organisons un goûter après les ateliers afin d'échanger avec les détenus et recueillir leurs impressions.

Selon la politique du coordinateur culturel, une rencontre peut être organisée avant la mise en place de l'activité. Dans ce cas il est important d'être convaincant et pédagogue. Ces différents témoignages montrent bien que l'accès à l'établissement n'est pas gagné d'avance :

« [...] en règle générale je mets toujours un point d'honneur à rencontrer vraiment les intervenants, passer de longs entretiens avec eux, jauger un peu leur motivation, savoir si ils ont les épaules pour travailler avec des détenus, parce que ce n'est pas forcément évident. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

« Il faut un petit peu forcer les portes des prisons. [...] rencontrer le SPIP, rencontrer [visiter] les lieux d'école, rencontrer les responsables et puis les convaincre, les séduire et avoir de la constance. » (Intervenante, E9, p.11)

« Une fois que tu as tout expliqué, si tu es bien pédagogue justement, persuasif, tu peux y arriver. » (Intervenant, E6, p.7)

Une fois le projet accepté, il est indispensable d'envoyer les Cartes Nationales d'Identité de tous les intervenants (pour une vérification du casier judiciaire) ainsi qu'une liste détaillée du matériel au moins 3 semaines avant l'intervention. La liste du matériel doit être très précise, nous avons dû par exemple expliciter ce qu'allait contenir le goûter que nous amenions.

En règle générale il n'est pas possible de faire entrer un appareil photo en détention. Il est toutefois envisageable de demander au coordinateur culturel d'amener son propre appareil mais cela peut gêner les détenus et nuire à l'installation d'un climat de confiance. Nous déconseillons donc la prise de photographies.

Pour finir l'aspect financier n'est pas un réel frein car il est possible de mettre en place des expériences avec du matériel simple, des produits du quotidien, dans l'esprit de l'association *Les petits débrouillards*.

2.4 Participation des détenus

Pour un bon déroulement des actions culturelles scientifiques, il est très important que la participation des détenus soit basée sur le volontariat. En revanche cela n'est pas possible pour les mineurs incarcérés.

Les coordinatrices culturelles communiquent les activités aux détenus par le biais d'affiches et ils peuvent s'inscrire à l'aide d'un bulletin ou d'un courrier selon l'établissement. Nous nous sommes demandé s'il y avait une sélection effectuée auprès des détenus inscrits, nous avons posé la question aux coordonnatrices d'activités culturelles interrogées :

« Ils ne sont pas choisis en fait ils s'inscrivent. On communique en détention via des affiches et s'ils souhaitent participer ils envoient un courrier et le courrier vaut inscription. Alors à moins qu'il y ait eu un problème comportemental du détenu. » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

« Alors ils ne sont pas spécifiquement choisis. Leur inscription se fait toujours sur la base du volontariat. Après il y a des contraintes liées à la détention, c'est sûr que si il y a des mesures de séparation on ne va pas inscrire les détenus qui sont concernés. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

Ainsi les détenus qui s'inscrivent peuvent participer à l'activité, sauf si un problème « comportemental » est observé chez un détenu par un surveillant ou si certains détenus sont concernés par des mesures de séparation. Dans le cas où le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places disponibles, c'est la coordinatrice culturelle qui choisit les détenus qui participeront à l'activité.

2.5 Facteurs limitants

Il existe certains facteurs limitants inhérents au milieu carcéral. Certains acteurs ont été découragés par les contraintes comme les membres du collectif CORTECS (*Collectif de recherche transdisciplinaire esprit critique & sciences*) qui ont décidé d'arrêter d'intervenir en milieu pénitentiaire²⁹. Ils ont choisi de suspendre leurs enseignements d'autodéfense intellectuelle et d'éducation à l'esprit critique suite à un plan d'action « sécurité pénitentiaire et action contre la radicalisation violente » paru en octobre 2016 car ils ont eu l'impression que les intervenants étaient pris pour des « détecteurs à radicalisation » par l'administration pénitentiaire.

Nous allons développer les différents facteurs limitants identifiés et déterminer dans quelles mesures ils contraignent les interventions culturelles scientifiques en milieu pénitentiaire.

2.5.1 Le matériel

Le premier facteur limitant est le matériel utilisé dans les ateliers, qui est soumis à autorisation pour entrer en détention. C'est le principal obstacle pour mettre en place une action de CST en prison :

« On a beaucoup de limitations au point de vue matériel. [...] Beaucoup de restrictions sur ce qu'on peut amener, ce qu'on peut rentrer, donc c'est toujours très compliqué de faire des manipulations avec pas grand-chose donc ça demande beaucoup d'ingéniosité de la part des intervenants. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.4)

Avant les premières interventions d'*Egalité des Sciences* nous nous sommes posé la question suivante : comment une expérience scientifique est adaptée pour être menée en milieu pénitentiaire ? Nous nous sommes rapidement rendu compte que les obstacles ne sont pas si grands et qu'il est facile de proposer des expériences avec du matériel autorisé en milieu carcéral. A titre d'exemple les chercheurs qui interviennent avec l'association *Egalité des Sciences* ont fait exactement les mêmes expériences en détention que celles qu'ils présentent à la fête de la science. Lorsque nous avons soumis notre liste de matériel nous n'avons eu aucune restriction mis à part sur la pâte à modeler (car elle peut être utilisée pour boucher des serrures). Ainsi cette limitation du matériel est largement surmontable.

Par ailleurs il peut être très intéressant de faire des expériences avec du matériel très simple du quotidien (par exemple de l'huile, du vinaigre, du bicarbonate, etc.). Cela permet de montrer que la science peut être simple et accessible et les détenus ont apprécié le fait de manipuler autrement des objets de leur quotidien et se sont notamment rendu compte qu'ils pouvaient faire des expériences avec des aliments qu'ils ont en détention.

2.5.2 Disponibilités des salles

La disponibilité des salles peut aussi être un facteur limitant car il y a peu de salles dédiées aux activités socio-culturelles. A l'origine nous souhaitions faire les ateliers en extérieur, dans la cour de la maison d'arrêt, mais cela n'a pas été possible. Une autorisation spéciale est nécessaire pour faire un atelier en extérieur, et même si c'est accepté la durée est très limitée.

²⁹ Article du monde du 14/02/2017 « Nous ne voulons plus repeindre les barreaux » écrit par Caroline Roullier, Clara Egger, Richard Monvoisin et Guillemette Reviron.

« Ils n'aiment pas trop qu'on fasse des activités dans la cour donc il faut que ce ne soit pas non plus pendant une heure. Moi j'ai réussi à avoir un quart d'heure, alors j'avais déjà tout installé et pendant l'heure donc j'ai fait trois quarts d'heure d'intérieur et le dernier quart d'heure on est sorti, tout était déjà installé, ils n'ont plus qu'à observer le soleil à travers le télescope. » (Intervenant, E6, p.6-7)

2.5.3 Personnel pénitentiaire

Un autre frein qui a été cité est le scepticisme d'une partie du personnel pénitentiaire qui ne comprend pas l'intérêt de l'action culturelle en prison ou qui trouve injuste qu'elle soit proposée aux détenus et non au personnel. Florine Siganos évoque deux freins majeurs à l'action culturelle en prison : « le manque de formation et de sensibilisation des acteurs locaux (SPIP, directeurs d'établissements pénitentiaires) à la culture et une pratique de l'évaluation, encore peu aboutie et professionnalisée. »³⁰ qui existent que l'action soit scientifique ou non.

« On a les mêmes difficultés pour toutes les activités : on a, je dirais, une partie du personnel qui travaille sur l'établissement qui ne comprend pas forcément l'intérêt de ce qu'on peut faire ou qui dit : pourquoi eux et pourquoi pas nous ? » (Coordinatrice culturelle, E5, p.4)

2.5.4 Disponibilité des détenus

Il est important de tenir compte des disponibilités des détenus pour choisir la date et l'heure de l'intervention, par exemple en évitant les heures des parloirs. En centre de détention les détenus travaillent souvent en semaine, l'association *Les étoiles brillent pour tous* organise ainsi les conférences les samedis après-midi.

2.5.5 Nombre de détenus

Nous souhaitons souligner l'importance d'avoir des petits groupes de détenus pour ce type d'activités scientifiques avec des expériences. Nous préconisons des groupes de 4 détenus au maximum, s'ils tournent sur 4 ateliers cela fait 16 détenus en tout. Avec des petits groupes l'intervenant peut interagir avec tout le monde, car les échanges sont très denses et les détenus posent beaucoup de questions. En revanche s'il s'agit d'une conférence, il est possible de faire participer environ 30 à 40 détenus.

2.6 Réflexion sur les différents types d'actions culturelles scientifiques

Différents types d'actions culturelles scientifiques peuvent être proposés aux détenus : des ateliers scientifiques, des conférences, etc. Nous pourrions aussi imaginer mener des projets scientifiques sur du plus long terme afin de vraiment impliquer les détenus et qu'il y ait un suivi. Il serait aussi envisageable de proposer des projets transdisciplinaires réunissant artistes et chercheurs, par exemple sur la thématique « art et science ». Il faut cependant noter qu'il est plus difficile de mettre en place des projets sur du long terme en maison d'arrêt car il y a un fort « turn-over » du fait de la durée moyenne d'incarcération.

2.7 Evaluation des activités culturelles

Nous avons interrogé les coordinatrices culturelles pour savoir comment sont évaluées les activités culturelles. L'évaluation n'est pas systématique et elle est plus qualitative que quantitative. Les indicateurs sont le nombre de détenus qui participent et si c'est un projet (donc sur plusieurs séances) le nombre de détenus qui ont participé jusqu'au bout (voir si il y a une reconduction du public). Les coordinatrices ont aussi des retours oraux des détenus lorsqu'elles les croisent, ou à la fin des activités.

« Parfois on leur fait remplir un petit retour à la fin d'un atelier mais ce n'est pas du tout systématique. » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

³⁰ Voir [Siganos2008] p.50-51

« En général je suis très présente sur la mise en place des activités, donc je vois les gars avant et puis souvent je retourne à la fin de l'activité et je prends la température. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

III. Les intervenants scientifiques

Cette partie est consacrée aux intervenants scientifiques qui participent à la diffusion de la culture scientifique et technique en milieu pénitentiaire : qui sont ces intervenants scientifiques ? Quelles sont leurs motivations et leurs intentions ? Qu'en retirent-ils ? Comment décrivent-ils le rapport avec le public d'adultes détenus ?

1. Caractéristiques

Nous allons présenter brièvement les 7 intervenants interrogés avant d'examiner les caractéristiques de ces scientifiques qui interviennent en prison.

- ◇ Jean-Noël Sarraïl est professeur d'astronomie et de musique, formateur à la Maison pour la science en Midi-Pyrénées et intervenant pour l'association *Les étoiles brillent pour tous* (responsable de deux sites : une maison de retraite et l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Lavaur). Il s'occupe des interventions à l'EPM depuis 4 ans et est très engagé auprès des mineurs incarcérés. Pour lui, la culture scientifique fait entièrement partie de la culture.

« Je ne fais pas de différence entre la culture scientifique et la culture traditionnelle dont les gens parlent tout le temps. Quand on parle de culture auprès des gens c'est souvent artistique ou littéraire ou musicale, bon et peu de gens pensent à la culture scientifique. Et savoir comment marche une fusée, savoir qu'il existe des exoplanètes, savoir que sur Mars on peut peut-être trouver des traces de vie, tout ça fait partie de la culture du citoyen, du terrien. » (Intervenant, E6, p.6)

- ◇ Thomas Podgorski est chercheur CNRS au LiPhy (*Laboratoire interdisciplinaire de Physique*) depuis 2002 sur la thématique des fluides complexes, très impliqué dans les activités de diffusion des sciences et intervenant *Egalité des Sciences*.
- ◇ Raphaël Jeanson est chercheur CNRS au CRCA (*Centre de Recherche sur la Cognition Animale*) depuis 2005, il s'intéresse aux organisations sociales chez les fourmis et à l'évolution de la socialité chez les araignées. Il est très impliqué dans la vulgarisation scientifique et intervient pour *Les étoiles brillent pour tous* en tant que conférencier et responsable des interventions au centre de détention de Muret. Il considère que c'est un devoir pour les chercheurs de faire de la vulgarisation :

« Pour moi en fait l'implication dans la vulgarisation c'est un retour vers la société. [...] La société nous paye, elle doit avoir un retour sur investissement : que ce soit par la rédaction de livres, que ce soit par des actions de diffusion de la culture scientifique à la radio, à la télé ou n'importe, et notamment par des implications dans des associations comme *Les étoiles brillent pour tous*. » (Intervenant, E8, p.10)

- ◇ Catherine Jeandel est directrice de recherche CNRS au LEGOS (*Laboratoire d'Etudes en Géophysique et Océanographie Spatiales*) spécialisée dans la géochimie marine. Elle a un tempérament assez militant, a participé à la fondation de l'association *Les étoiles brillent pour tous* et intervient en tant que conférencière et responsable de la maison d'arrêt de Seysses (depuis 2004).
- ◇ Audrey Le Reun est étudiante (Master astrophysique, sciences de l'espace et planétologie à Toulouse et Master Communication et Culture Scientifiques et Techniques à Grenoble), elle est intervenante et trésorière de l'association *Egalité des Sciences*.
- ◇ Salima Rafaï est chercheuse CNRS au LiPhy (*Laboratoire interdisciplinaire de Physique*) depuis une dizaine d'années, elle est très impliquée dans la diffusion des sciences et intervient pour l'association *Egalité des Sciences*.

« Depuis ma thèse je pense, je suis assez sensibilisée au fait d'essayer de communiquer envers les scolaires et le grand public en général. » (Intervenante, E11, p.13)

- ◇ Eric Blayo est professeur en mathématiques appliquées à l'Université Grenoble Alpes et membre très impliqué de l'association *La Grange des Maths*³¹. Il participe à des actions de médiation autour des mathématiques et intervient pour l'association *Egalité des Sciences*.

« J'ai toujours été intéressé par les aspects médiation, notamment donc sur les maths où il y a un truc qui m'énerve énormément, c'est cette espèce d'attitude guindée qu'il peut y avoir autour des maths. Cette vision très discriminante des maths comme un truc un peu punitif. » (Intervenant, E12, p.14)

7 intervenants scientifiques ont été interrogés, parmi eux une majorité de chercheurs, une étudiante et un professeur d'astronomie ; tous avaient déjà une activité de diffusion de la culture scientifique avant d'intervenir en milieu pénitentiaire. En outre ils sont préoccupés par les publics dits « empêchés » qui n'ont pas accès à la culture scientifique et avaient déjà mené des actions de diffusion dans des zones dites « difficiles ». L'intervention en milieu pénitentiaire est en quelque sorte une « suite logique » à leur action de vulgarisation. Certains intervenants voient un lien entre les collégiens des zones « difficiles » et le public carcéral :

« J'ai des fois été dans des collèges un peu difficiles [...] les collèges de la Villeneuve où on te prévient à l'avance que ça va être infernal, que les gamins ils en ont rien à foutre, ils vont être terribles, et puis en fait tu vas discuter avec eux, tu restes, et tu t'aperçois qu'ils t'écoutent pendant une heure et demi, qu'ils posent des tas de questions et qu'ils sont super intéressés. » (Intervenant, E12, p.14)

« Et donc la sensibilisation à la vulgarisation ça m'a toujours intéressé et quand tu as proposé le public pénitentiaire, je ne sais pas pourquoi pour moi j'ai fait le lien avec des scolaires ou des collégiens de zones très difficiles que j'ai eu l'occasion de côtoyer. » (Intervenante, E11, p.13)

Il est important de souligner que les intervenants scientifiques interrogés n'ont pas tous la même expérience du milieu carcéral, certains interviennent depuis plusieurs années et d'autres n'ont réalisé que quelques interventions.

2. Motivations

Nous avons demandé aux différents intervenants ce qui les a amené à participer à des actions culturelles scientifiques en milieu pénitentiaire et quelles sont leur motivation pour intervenir en prison. Différents types de motivation ont émergé, nous les avons regroupés par catégorie. Les motivations pour participer bénévolement à des interventions en prison et « donner » ainsi de son temps sont souvent personnelles et traduisent un réel engagement citoyen de ces scientifiques.

2.1 Activité de diffusion de la culture scientifique

Comme nous l'avons souligné, tous les intervenants scientifiques interrogés menaient une activité de diffusion de la culture scientifique avant d'intervenir en milieu pénitentiaire : participation à des événements « grand public », intervention en milieu scolaire, visites de laboratoire, etc. Cette action peut être vue comme une suite logique de leur démarche de vulgarisation et de médiation scientifiques. Comme si c'était une étape supplémentaire dans leur engagement, auprès d'un public moins facilement acquis que celui des événements comme la fête de la science.

En général ces chercheurs considèrent que cela fait partie de leur mission de diffuser les sciences :

« J'ai toujours considéré que les activités de médiation scientifique faisaient partie du métier de chercheur, que c'était un peu notre mission aussi. » (Intervenant, E7, p.8)

« Initialement je trouvais qu'il était important comme ça fait partie des missions du chercheur de diffuser la culture scientifique. » (Intervenant, E8, p.8)

³¹ <http://la-grange-des-maths.fr/>

Pour certains il s'agit même d'un devoir des chercheurs envers la société.

2.2 Aspect militant

Le fait d'intervenir en milieu pénitentiaire traduit un aspect militant, engagé et citoyen chez ces intervenants, qui peut être plus ou moins revendiqué en fonction des caractères des personnes :

« *Alors j'ai un tempérament assez militant, j'ai un tempérament qui aime bien partager, soit mes convictions, soit les choses auxquelles je m'intéresse.* » (Intervenante, E9, p.10)

C'est une forme d'engagement citoyen dans le sens où ils considèrent les détenus comme des citoyens à part entière et veulent restaurer leur droit et leur accès à la culture, et en l'occurrence à la culture scientifique.

2.3 Sensibilisation aux publics « empêchés »

Les scientifiques qui interviennent en milieu pénitentiaire sont sensibilisés à la question des publics dits « empêchés » c'est-à-dire les personnes qui n'ont que très peu ou pas accès à la culture et à la culture scientifique. Ils ont tous à cœur d'amener la science dans les lieux où elle est peu accessible (c'est l'enjeu de l'association *Les étoiles brillent pour tous*). Ils considèrent ainsi que c'est leur rôle en tant que chercheurs de s'adresser à ces publics empêchés.

« *Je pense aussi que la médiation scientifique doit en grande partie s'adresser à des publics qui n'ont pas facilement accès à la science, qui ont pu sortir du milieu scolaire de manière précoce, qui ne sont pas confrontés à ce milieu-là dans leur vie courante. [...] Je crois que la science doit aussi aller vers les publics qui n'y sont pas exposés, c'est notre rôle de pédagogue et de diffuseur de la culture scientifique.* » (Intervenant, E7, p.8)

« *J'ai une grosse affection pour les publics oubliés ou défavorisés ou je ne sais pas quelle est la bonne terminologie [...]* » (Intervenante, E10, p.12)

3. Qu'en retirent-ils ?

Nous avons essayé de comprendre, à travers les différents entretiens, ce que les intervenants retirent de leur action culturelle scientifique en milieu carcéral. En effet l'activité de diffusion des sciences d'un chercheur n'est que très peu valorisée, nous pouvons donc légitimement nous demander ce que les intervenants retirent de ce type d'activité, d'un point de vue professionnel et surtout personnel.

3.1 Source de satisfaction

La première chose que les intervenants scientifiques retirent de leur action culturelle scientifique en prison est une grande satisfaction personnelle. Ils parlent avec beaucoup d'enthousiasme de leur expérience et utilisent des adjectifs provenant du champ lexical du plaisir comme « *hyper agréable* », « *positif* », « *super* », « *enrichissant* », « *très satisfaisant* », etc.

« *La satisfaction c'est de voir qu'il y a des détenus qui sont présents, c'est-à-dire quand on voit que la salle est remplie avec 30 ou 40 personnes comme samedi dernier, alors qu'à la même heure il y avait un match de rugby de l'équipe de France.* » (Intervenant, E8, p.9)

De plus ce type d'action leur permet de sortir de leur quotidien et de diversifier leur activité de recherche.

« *Je suis assez attachée à faire des choses qui me sortent de la bulle du milieu de la recherche.* » (Intervenante, E9, p.10)

3.2 Sentiment d'utilité

Ces actions en milieu pénitentiaire procurent un sentiment d'utilité qui semble renforcé en comparaison à des actions de vulgarisation scientifique plus « classiques » comme lors d'événements grand public ou auprès d'un

public scolaire. En effet le public pénitentiaire n'est pas acquis d'avance et les intervenants doivent trouver comment intéresser les détenus et les impliquer dans leur atelier. Ce sentiment d'utilité, c'est-à-dire d'avoir l'impression de mener une action « qui sert à quelque chose », a été exprimé à plusieurs reprises.

« *Finalement on a l'impression d'être presque plus utile que lorsqu'on est face à un public qui est déjà averti, où on va apporter un complément d'information ou un autre regard, mais je trouve que ce n'est pas aussi impliquant.* » (Intervenant, E7, p.8)

« *Ils étaient assez demandeurs de ce type d'activités donc si il y a de la demande déjà c'est que c'est utile.* » (Intervenante, E10, p.12)

Ce sentiment d'utilité est partagé par les intervenants culturels en milieu pénitentiaire : « *Intervenir en prison [...] apporte le sentiment d'être utile à la société, voire d'aider son prochain.* »³².

3.3 Expérience humaine singulière

Pour les intervenants scientifiques ces actions sont avant tout des expériences humaines singulières qui se traduisent dans leur discours par de nombreux adjectifs issus du champ lexical de l'émotion comme « *incroyable* », « *émouvant* », « *impressionnant* », « *fascinant* », « *impliquant* », « *frappant* », etc. La rencontre avec les détenus est décrite comme unique et marquante et cette expérience semble humainement très riche aussi bien pour les détenus que pour les intervenants.

« *C'était éreintant [rires], j'en suis sorti assez fatigué [...] humainement c'était une expérience très forte et j'ai l'impression que du côté des détenus c'était très positif aussi.* » (Intervenant, E7, p.8)

« *Tous mes collègues ont eu, les petits mots que j'ai en sortant c'est : « j'ai été décapé », « c'est déstabilisant », « je suis très ému »...* » (Intervenante, E9, p.11)

« *C'est très ému en fait, très, très ému, on ne sort pas indemne.* » (Intervenante, E9, p.11)

« *C'était à la fois fascinant et impressionnant, je dirais, de rentrer dans un lieu comme ça.* » (Intervenante, E10, p.12)

Cet aspect a déjà été souligné pour les actions culturelles en prison, notamment par Florine Siganos : « *La rencontre n'est pas seulement unique pour les personnes détenues, elle l'est aussi pour les intervenants.* » [Siganos2008-p.119].

Nous pouvons faire une analogie entre les artistes qui mènent des actions culturelles et les chercheurs qui interviennent en milieu pénitentiaire. Une intervenante fait le parallèle entre artistes et chercheurs, plus précisément entre création artistique et création de connaissances :

« *Et puis ce qu'on fait en fait c'est créatif, on crée de la connaissance donc c'est un autre art. D'ailleurs on se retrouve très souvent avec des artistes dans des manifestations et on s'entend super bien.* » (Intervenante, E9, p.11)

Pour les artistes une motivation supplémentaire peut être le renouvellement des pratiques artistiques et le fait de « *travailler le milieu carcéral comme une matière artistique* »³³.

4. Intentions et pratiques

4.1 Intentions des intervenants scientifiques

³² Voir [Siganos2008] p.108

³³ Voir [Saurier2015] p.17

Les intervenants scientifiques peuvent mettre différentes intentions dans leur action culturelle scientifique. Nous avons fait le bilan des intentions les plus citées par les intervenants interrogés.

4.1.1 Ouverture

Le champ lexical de l'ouverture est présent dans de nombreux discours avec des expressions comme « *fenêtre sur l'extérieur* », « *ouverture vers l'extérieur* », « *évasion intellectuelle* », « *s'ouvrir* », etc. L'objectif est donc de sortir les détenus de leur quotidien et de tenter de leur faire oublier leur condition carcérale le temps d'une activité, en leur donnant accès à l'extérieur. Ce type de rencontre est primordial pour qu'ils se sentent reliés à la société.

« *On espère leur amener une petite bouffée d'oxygène avec des intervenants extérieurs qui ne fassent pas partie de tout le personnel qu'ils voient tous les jours. C'est une fenêtre sur l'extérieur.* » (Intervenant, E6, p.6)

« *Je pense qu'amener la science en prison c'est déjà amener un bout de l'extérieur vers une maison cloisonnée où il n'y a pas grand-chose, où voilà t'es un peu coupé de tout.* » (Intervenante, E10, p.12)

« *Moi j'espère qu'il leur restera une trace et que, oui, ça sera l'occasion pour eux par la suite de s'ouvrir peut-être un peu plus, de se dire qu'ils peuvent s'intéresser à l'actualité scientifique ou technologique et que c'est aussi pour eux.* » (Intervenant, E7, p.8)

« *Je pense que les petites minutes où ils se sont dit « ah ben on réfléchit à une question, on est hyper concentrés sur cette question-là, on avance » ben ils étaient pendant quelques minutes plus en prison peut-être, [...] je ne sais pas ce que eux en diraient mais je pense qu'ils prenaient quelques minutes hors de ce temps carcéral [...]* » (Intervenante, E11, p.13)

L'astronomie est une discipline qui se prête tout particulièrement à cette évasion intellectuelle car elle fait émaner des questions sous-jacentes qu'il peut être intéressant d'aborder avec les détenus :

« *[...] des discussions philosophiques que l'on peut avoir avec eux sur : qu'est-ce qu'on fait sur cette planète ? À quoi ça rime tout ça ? Est-ce qu'il y a d'autres vies ailleurs ? Comment la vie est apparue ? On a des discussions assez étonnantes avec eux.* » (Intervenant, E6, p.6)

4.1.2 Initiation à la démarche scientifique

Lorsqu'il s'agit d'une intervention sous forme d'ateliers et d'expériences scientifiques, un des objectifs inhérent à ce type de pratique est l'initiation à la démarche scientifique ou démarche d'investigation. Il s'agit ainsi de comprendre un phénomène physique en formulant des hypothèses et en faisant des expériences pour les valider ou les infirmer. Cette idée de vérification par l'expérience peut engendrer le développement de l'esprit critique ainsi que l'art du doute et amener les détenus à se poser des questions et ainsi lutter contre les « idées reçues ».

« *[...] c'est [la culture scientifique] quand même un élément super important pour être un citoyen à part entière dans la mesure où t'entends raconter de plus en plus de conneries qui sont du domaine de la croyance ou des idées reçues. [...]* C'est peut-être finalement aussi un public un peu plus « vulnérable » que d'autres, [...] il faut leur donner les armes pour pouvoir exercer pleinement leur citoyenneté. » (Intervenant, E12, p.14)

Une des intervenantes fait le lien entre le développement de l'esprit critique et la lutte contre la radicalisation.

« *Derrière la science il y a toute une méthodologie, tout un esprit critique [...] et peut être aussi qu'à l'époque où on a des phases de radicalisation en particulier en prison, ben je me dis qu'éveiller les gens ou les initier à la science et à l'esprit critique ça peut leur donner des clés peut-être pour lutter contre ces embrigadements.* » (Intervenante, E10, p.12)

Cet aspect peut être vu comme une différence avec les activités culturelles « classiques » car la démarche d'investigation est propre à la culture scientifique et technique.

4.1.3 Valorisation personnelle

Pour les intervenants il est important que les détenus se sentent valorisés et considérés, et non pas exclus ou rejetés de la société. Le simple fait de rencontrer des chercheurs et de discuter avec eux est valorisant car le monde de la recherche scientifique devient dès lors accessible à ce public empêché.

« *Et donc je pense qu'avoir des activités comme ça de nature intellectuelle qui soient proches de ce qu'il peut se faire à la pointe de la recherche aujourd'hui, c'est une façon de les valoriser.* » (Intervenant, E7, p.8)

« *[...] le chercheur ou le scientifique, jouit d'une réputation qui est assez noble quand même et je pense que les détenus sont flattés que des conférenciers prennent du temps sur leur temps personnel éventuellement pour intervenir en milieu carcéral.* » (Intervenant, E8, p.9)

La valorisation passe aussi par le fait de leur montrer qu'ils sont capables de mener un raisonnement ainsi qu'une discussion scientifique avec des chercheurs afin de restaurer une certaine confiance en leurs capacités intellectuelles.

« *Mon idée ça n'a jamais été d'enseigner de la physique par ces ateliers mais plutôt que chacun puisse sortir de là en se disant ah ben j'ai réussi à réfléchir ou la physique ça consiste à faire un raisonnement et puis finalement c'est un raisonnement qu'on devrait avoir dans la vie courante, la logique, l'esprit critique, etc.* » (Intervenante, E11, p.13)

« *[...] sortir de ces ateliers en se disant « ben j'ai été capable de réfléchir »* » (Intervenante, E11, p.13)

4.1.4 Bon moment

Les intervenants ont aussi tout simplement envie de faire passer un bon moment aux détenus et de tenter de les faire sortir de leur quotidien le temps de l'activité.

« *Et au pire ça leur a fait passer un moment plutôt sympa pendant quelques heures et c'est déjà très, très bien, il ne faut pas négliger cet aspect-là non plus je pense.* » (Intervenant, E12, p.14)

4.2 Pratiques

Concernant les pratiques de diffusion, nous avons noté une volonté de ne pas faire un cours de sciences théorique mais de rendre l'intervention interactive et vivante, notamment en racontant des histoires aux détenus. En effet les intervenants n'ont pas pour objectif qu'ils maîtrisent des concepts scientifiques, il s'agit plutôt d'un éveil aux sciences et à la démarche scientifique. Ils tiennent aussi à laisser une grande place aux échanges et aux questions des détenus. Dès lors le choix des thématiques scientifiques apparaît comme secondaire, ce qui est essentiel c'est le choix des intervenants, car il s'agit avant tout d'une rencontre. La thématique est un prétexte pour discuter de sciences et leur montrer qu'ils peuvent conduire un raisonnement scientifique.

« *[...] il faut se mettre complètement en écoute et au niveau des gens qu'on rencontre. Et les laisser partir sur ce qui les intéresse plutôt que leur imposer des courbes et des graphes, de toute façon il n'y a jamais de courbes hein moi dans mes interventions. Il y a plus des histoires.* » (Intervenante, E9, p.10)

« *Donc je pense qu'ils [les détenus] sont assez reconnaissants de l'attention que les chercheurs peuvent leur apporter et qu'en gros, [...] ils ne sont pas « délaissés » par la société, ils ne sont pas nécessairement « mal jugés ». Donc ça je pense que c'est même un élément qui est plus important que le contenu scientifique des conférences en tant que tel, qui est accessoire.* » (Intervenant, E8, p.9)

L'importance du choix de l'intervenant est vraie pour tous les types d'actions culturelles : « *Il s'agit, en premier lieu, pour l'intervenant, de rendre l'atelier attrayant, grâce à sa réputation au sein de la détention (quand l'intervenant n'est pas nouveau dans l'établissement) et à son charisme, à une attention particulière à chaque membre du groupe et à une désacralisation des disciplines (passant souvent par des exercices ludiques).* »³⁴.

³⁴ Voir [Siganos2008] p.130

4.3 Lien entre culture et réinsertion sociale

Nous avons interrogé les différents acteurs sur le lien potentiel entre culture et réinsertion sociale. La réinsertion sociale désigne « le processus au terme duquel un individu qui a commis des délits dans le passé cesse d'en commettre et mène une vie à peu près normale »³⁵. Sur cette question, les intervenants sont très prudents mais pensent majoritairement qu'il en existe un, même si celui-ci n'est pas direct. Sur les 7 intervenants interrogés trois ont répondu oui sans hésitation (« oui je pense, nécessairement »), deux ont répondu de manière plus nuancée (« pourquoi pas ») et deux intervenants émettent des réserves et considèrent qu'ils n'ont pas assez d'éléments pour répondre.

« Ben c'est très personnel après je ne sais pas je n'ai pas fait d'étude pour ça mais moi je pense que oui. [...] Je pense que si on leur offre plein de choses et qu'on leur ouvre l'esprit à tout, ils vont avoir peut-être un champ des possibles plus large que ce qu'ils imaginaient. » (Intervenante, E10, p.12)

« Ça peut en tout cas pousser ces adultes à s'intéresser à des sujets auxquels ils ne se seraient pas intéressés peut-être si ils avaient été dehors. Parce que c'est un temps d'oisiveté [...] utiliser ce temps pour se former, on a des tas d'exemples d'adultes qui ont passé des diplômes, qui ont fait des mémoires, des thèses en milieu carcéral, donc justement ça peut être quelque chose, un déclencheur peut être. » (Intervenant, E6, p.7)

Une des intervenantes qui voit un lien fort entre culture et réinsertion sociale nous a donné l'exemple d'un ancien détenu qui a monté un club d'astronomie dans son village, suite à son incarcération :

« [...] Il y en a un qui a monté un club d'astronomie en sortant de sa période de détention. Et ça l'a quand même un peu aidé à réintégrer une vie sociale. » (Intervenante, E9, p.11)

Ce détenu suivait de manière assidue les conférences données par l'association *Les étoiles brillent pour tous* et avait été enthousiasmé en particulier par celles sur l'astronomie. Il a demandé un coup de pouce à l'association pour monter son club d'astronomie et celle-ci lui est venue en aide.

Nous avons noté une attitude très humble chez les chercheurs qui ne veulent pas extrapoler sur leur action et revendiquer des effets dont ils ignorent la réalité.

« Moi je suis très modeste en fait dans mon approche de ce genre de chose. Et donc voilà c'est vraiment la politique de la goutte d'eau ou du truc semé. Tu ne sais pas si ça va servir à quoi que ce soit, ce jour-là avec cette personne-là, mais je suis totalement persuadé que globalement ça sert. » (Intervenant, E12, p.14)

« Après est-ce que ça a une réelle action sur la réinsertion ? Je pense que c'est un peu présomptueux, ou ce serait un peu présomptueux de notre part de le penser. » (Intervenant, E8, p.9)

5. Le rapport avec le public

En se basant sur les entretiens et sur nos observations lors des interventions d'*Egalité des Sciences*, nous pouvons affirmer que tous les intervenants ont été très satisfaits de leur interaction avec les personnes détenues, ils ont vécu une expérience humaine très forte et enrichissante. Nous allons essayer de caractériser ces rencontres entre chercheurs et détenus, qui n'ont pas pour habitude de se côtoyer.

5.1 Une expérience humaine

Comme nous l'avons vu dans la partie 3.3.3., ce qui ressort des entretiens est qu'une intervention en milieu pénitentiaire est avant tout une expérience humaine singulière, riche et marquante pour les intervenants. Finalement ce moment de rencontres entre détenus et scientifiques apparaît comme un vecteur de lien social essentiel.

³⁵ CUSSON, Maurice (1996), « Fondements empiriques de la réinsertion » in *La réinsertion des délinquants, mythe ou réalité ? 50^{ème} anniversaire de la réforme Amor*, Marseille, Presses Université d'Aix-Marseille.

« [...] humainement c'était une expérience très forte et j'ai l'impression que du côté des détenus c'était très positif aussi, ils l'ont verbalisé, ils étaient contents qu'on soit là, ils appréciaient la démarche qu'on avait faite d'aller vers eux, qu'on prenne le temps de faire ça [...] » (Intervenant, E7, p.8)

L'aspect avant tout humain de ces rencontres a aussi été souligné pour les actions culturelles pour lesquelles « le rapport humain est plus important que la discipline artistique et les techniques enseignées [...] »³⁶.

5.2 Une profonde reconnaissance

Nous avons été frappées par la reconnaissance et le respect des détenus à l'égard des intervenants, à la fin des interventions ils les ont vivement remerciés de « donner » de leur temps pour venir les rencontrer et leur parler de science. Le terme « reconnaissance » a été utilisé par la plupart des intervenants interrogés.

« Et puis dans les discussions après un sentiment de reconnaissance chez eux qui était fort quand même. » (Intervenant, E7, p.8)

« [...] une reconnaissance à la fin ils viennent tous me serrer la main, pour me dire « merci d'avoir pris du temps pour nous » » (Intervenante, E9, p.10)

« Et il y en a trois je crois qu'ils étaient plus ou moins obligés d'être à l'atelier de cuisine et puis dès qu'ils ont eu fini leurs gâteaux ils sont venus nous les apporter. C'est ça en fait. Ils sont tellement touchés par le fait qu'il y ait des gens qui prennent du temps, ils le disent. » (Intervenante, E9, p.11)

« Donc je pense qu'ils sont assez reconnaissants de l'attention que les chercheurs peuvent leur apporter [...] » (Intervenant, E8, p.9)

5.3 Des échanges riches

Les interventions ont donné lieu à des échanges riches, denses et très cordiaux entre les intervenants et les détenus. Les détenus profitent souvent de la venue des chercheurs pour leur poser des questions, qui n'ont parfois pas de rapport direct avec les ateliers proposés, et assouvir ainsi leur curiosité (sur des sujets scientifiques ou sur des sujets divers comme par exemple la politique).

« J'ai trouvé qu'il y avait une interaction qui était très dense, des gens qui étaient extrêmement intéressés et impliqués dans l'interaction, très actifs, les questions fusaient. » (Intervenant, E7, p.8)

« Et puis à la fin on a eu quelques détenus qui m'ont dit, comme je présentais des questions ouvertes de la physique, qu'ils avaient tout leur temps pour y réfléchir, que si je voulais je pouvais leur confier quelques questions, [rires] qu'ils pourraient réfléchir et me tenir au courant » (Intervenante, E11, p.13)

« Et à côté de ça il y a le feeling avec les détenus là, que je trouve qui a été super quoi. Où finalement il n'y a pas eu spécialement de barrière quelconque. » (Intervenant, E12, p.14)

« [...] il n'y a pas de barrière, ils sont à l'aise, je suis à l'aise aussi, et on peut discuter science. Donc ça c'est vraiment un grand espoir quand même, bon c'était des gens qui étaient volontaires pour participer à l'action [...] mais quand même, ça montre qu'il y a des ponts qui existent, il y a des liens qui peuvent se faire, que finalement c'est peut être juste une question de volonté d'entreprendre la démarche d'aller l'un vers l'autre. » (Intervenant, E7, p.8)

5.4 Un public curieux

Les intervenants sont tous très enthousiastes lorsqu'ils parlent du public de détenus majeurs et emploient des adjectifs comme « intéressant », « curieux », « ouvert », « attentif », « respectueux » pour caractériser ce public. Ce qui ressort des entretiens est qu'en règle générale les détenus sont très curieux et demandeurs d'actions culturelles scientifiques.

³⁶ Voir [Siganos2008] p.183

« [...] j'avais trouvé que c'était un public qui était très intéressant, très enrichissant, très ouvert. [...] ça a été ma première expérience, et donc je suis intervenu à plusieurs reprises dans cet établissement et toutes les conférences que je coordonne, donc j'accompagne les conférenciers. [...] c'est toujours la même chose c'est un public qui est très respectueux, très calme, très attentif, très curieux, cultivé. » (Intervenant, E8, p.9)

« [...] j'ai trouvé la réception extrêmement positive, des interactions vraiment agréables, [...] des questions qui fusaient, ils avaient envie de toucher, de comprendre, de décortiquer les choses. » (Intervenant, E7, p.8)

« Ils étaient très curieux, ils posaient beaucoup de questions [...] et puis on voyait que ça tiltait quoi, je ne sais pas, il y avait des trucs qui se passaient. » (Intervenante, E10, p.12)

IV. Attentes et intentions des autres acteurs

Dans cette partie nous allons nous intéresser à la perception des autres acteurs impliqués dans l'action culturelle scientifique, à savoir les détenus et les coordinatrices culturelles.

1. La réception et la perception des actions par les détenus

Nous avons recueilli les retours des détenus de manière informelle lors du moment d'échanges suivant les interventions d'*Egalité des Sciences* et nous sommes retournées à la maison d'arrêt de Valence pour des entretiens plus poussés avec 3 d'entre eux. Beaucoup n'étaient déjà plus là car la durée moyenne de détention est de quelques mois en maison d'arrêt³⁷. Ces 3 détenus ont assisté à l'activité de l'association *Egalité des Sciences* le 16 novembre 2016, il s'agissait de leur première activité culturelle scientifique en détention. Pour des raisons de confidentialité nous indiquerons uniquement l'initiale de leur prénom.

1.1 Portraits

1.1.1 R.

R. a 27 ans, a arrêté l'école en 3^{ème} et il aimait bien les matières scientifiques. Après sa scolarité il a fait deux stages de 6 mois - le premier dans la vente et le second en cuisine - puis il a tenu un petit commerce dans l'alimentation. Il est très demandeur de ce type d'activité et aimerait aussi des projets sur du plus long terme. Il participe à des activités culturelles comme le cinéma et l'activité scientifique d'*Egalité des Sciences*.

1.1.2 M.

M. a 26 ans et il est allé jusqu'en 1^{ère} ES, il n'aimait pas spécialement les matières scientifiques et en particulier les mathématiques. En détention, il a participé à de nombreuses activités (concerts, cinéma, création de BD, spectacle musical, etc.) et à une seule activité de culture scientifique. Si il y a d'autres interventions de ce type il veut revenir et pense que « *tout le monde dira pareil* ». Il nous a indiqué qu'il était en détention depuis 4 ans.

1.1.3 V.

V. a 25 ans, il est incarcéré à la maison d'arrêt de Valence depuis 7 mois, il a réalisé un BEP électronique et un CAP agent de sécurité. A l'école il aimait les matières scientifiques et tout particulièrement la chimie notamment quand il prend un médicament il « *aime bien savoir comment les molécules marchent* ». En détention il participe « *le plus possible* » aux activités culturelles et il suit des cours de chimie. Il aurait souhaité faire une école de chimie mais considère qu'il a fait un mauvais choix dans sa vie qui l'a mené en détention. Les autres détenus l'appellent « l'intello ».

1.1.4 Caractéristiques

Comme nous n'avons eu que 3 entretiens avec les détenus nous ne ferons pas de généralités, ces 3 détenus ne représentent pas la diversité de la population carcérale. Nous avons noté des points communs entre les trois personnes interrogées : ils ont des âges très proches (25, 26 et 27 ans), ils ont au minimum un niveau scolaire de 3^{ème} et ils participent le plus possible à toutes les activités culturelles qui leur sont proposées. Cela avait déjà été souligné par Florine Siganos : « *Les détenus en maison d'arrêt souffrent plus de l'enfermement ; ils auront donc tendance à participer aux activités culturelles en premier lieu pour sortir de cellule.* »³⁸. Elle précise qu'il s'agit surtout des détenus en maison d'arrêt car les règles de circulation ne sont pas les mêmes en maison d'arrêt et en maison centrale. En maison d'arrêt les détenus restent dans leur cellule 22 heures sur 24, tandis qu'en maison

³⁷ En 2014 la durée moyenne sous écrou était de 10,4 mois (statistique issue des chiffres clés de l'administration pénitentiaire au 1^{er} janvier 2015), celle-ci est plus faible en maison d'arrêt.

³⁸ Voir [Siganos2008] p.41

centrale ils ont les clés de leur cellule et peuvent circuler librement³⁹. Ainsi les détenus ont beaucoup de temps en prison et certains en profitent pour s'inscrire à toutes les activités proposées.

1.2 Représentation et rôle de la culture scientifique

Nous avons interrogé les détenus pour savoir comment ils se représentent la culture scientifique et les sciences. R. a une représentation très positive de la science : « *La science c'est la base pour moi, c'est la base. On apprend tout, comme la nature, l'être humain, comment il fonctionne, l'électricité, tout ça* ». M. n'a pas su quoi répondre à cette question et n'a pas de représentation particulière de la culture scientifique et des sciences. V. assimile surtout la science à la chimie, pour lui « *la science c'est de la recherche, spécialisée vers tel ou tel domaine, la biologie, la chimie, c'est la théorie de la chimie* ». Globalement les détenus avec qui nous avons échangé ont une représentation positive des sciences, ils semblent même parfois fascinés et très curieux. Plusieurs détenus nous ont confié qu'ils appréciaient le fait de regarder des documentaires scientifiques à la télévision.

Nous leur avons aussi demandé quel était, d'après eux, le rôle de la culture scientifique en milieu pénitentiaire. R. considère que « *ça peut apporter beaucoup de choses* » et ajoute « *en prison on est débrouillard* ». Il a apprécié le fait que l'on montre des expériences simples avec du matériel du quotidien, y compris du matériel qu'ils ont en détention (huile, vinaigre, bicarbonate...). A propos de la science en prison il dit : « *ça peut nous aider pour notre vie* ». M. pense que la culture scientifique peut leur permettre de « *découvrir quelques trucs* ». V. voit ça surtout comme un rôle de découverte en particulier pour les détenus qui n'ont pas eu la chance d'avoir des cours de science à l'école.

Si les représentations des détenus interrogés sont très positives il faut garder en tête que nous n'avons pu nous entretenir qu'avec trois détenus qui ont fait la démarche de s'inscrire à une activité scientifique, ils ne sont donc pas nécessairement représentatifs de toute la population carcérale.

1.3 Motivations

Nous avons demandé aux détenus quelles étaient leurs motivations pour participer à ce type d'activité et ce qui les avait poussés à s'inscrire. R. s'est inscrit à l'activité d'*Egalité des Sciences* par curiosité et se réinscrira si il y a d'autres interventions, en revanche il n'aurait pas fait ça à l'extérieur (hors détention). M. s'est aussi inscrit à l'activité par curiosité : « *j'étais curieux de savoir ce que ça allait être* ». Comme c'était la première fois qu'il y avait une activité scientifique, V. a voulu participer pour « *découvrir* », il a aimé le fait de faire des expériences qui les amènent à se poser des questions comme : « *est-ce qu'on a la bonne logique ?* ». Il suit des cours de chimie en prison et cela a permis de compléter les cours qui sont beaucoup plus théoriques. Il trouve que c'est bien de faire le lien entre les cours et les activités culturelles.

Dans les motivations, le mot curiosité revient souvent et cela concorde avec la description du public par les intervenants qui ont plusieurs fois souligné la curiosité des détenus.

1.4 Réception des interventions d'*Egalité des Sciences*

Nous n'avons pu interroger que des détenus qui ont participé aux interventions de l'association *Egalité des Sciences*. Le délai de ce travail était trop court pour obtenir les autorisations nécessaires pour s'entretenir avec des détenus d'autres établissements pénitentiaires.

La réception de l'action d'*Egalité des Sciences* a été très bonne, et tous les détenus ayant participé se réinscriraient à ce type d'activités. R. a trouvé les ateliers très intéressants et a apprécié « *toucher, expérimenter et la logique* ». M. a un avis très positif sur l'intervention et a aimé « *découvrir des trucs* ».

A propos du format de l'activité, les expériences plaisent beaucoup aux détenus car ils ont ainsi pu participer en mettant « la main à la pâte » et vraiment s'impliquer dans les ateliers. Lorsqu'on leur demande le format qu'ils

³⁹ Voir [Siganos2008] p.39-41

préfèreraient pour des actions culturelles scientifiques ils ont tous les 3 répondu que c'était les expériences. V. ajoute « *le fait de découvrir par nous-même c'était vachement sympa.* ». M. préfère aussi les expériences et n'aime pas ce qui est trop théorique, il trouve que « *sous forme d'atelier c'est plus sympathique* ». V. qui suit des cours de chimie a trouvé que cela permettait de compléter les cours beaucoup plus théoriques.

Lorsqu'ils reviennent sur la relation et les échanges avec les intervenants scientifiques, nous constatons qu'ils ont vraiment apprécié le fait d'être au contact de chercheurs. R. trouve qu'ils étaient très sympas et qu'ils lui ont bien expliqué les phénomènes et ajoute que « *des fois c'était un peu compliqué mais les chercheurs arrivaient bien à expliquer.* ». V. a aimé qu'il y ait un moment d'échanges à la fin pour poser des questions, cela lui a donné une « *impression d'extérieur un peu* ». Cela confirme l'importance du moment d'échange après les ateliers, pour que les détenus et les scientifiques puissent interagir de manière plus conviviale.

Nous ne nous sommes pas intéressées en particulier à la réappropriation du discours scientifique par les détenus, mais nous avons obtenu un témoignage très intéressant de la part d'une des intervenantes à ce propos :

« [...] j'avais commencé les explications avec 2 détenus. Et puis il y en a un qui s'est rajouté après et en fait plutôt que ce soit moi qui explique l'atelier de nouveau, c'est les 2 autres qui s'en sont chargés, et du coup ben là c'était un peu un passage de relai où les détenus devenaient médiateurs de l'information qu'ils avaient acquise. Donc ça c'est bien. » (Intervenante, E10, p.12)

1.5 Lien entre culture et réinsertion sociale

Il semble évident pour R. qu'il existe un lien entre culture et réinsertion sociale, il évoque le fait qu'il connaît des détenus qui sont devenus avocats après leur période de détention. En revanche M. ne se sent pas concerné par la réinsertion : « *La réinsertion c'est un grand mot, moi j'ai juste fait une connerie, la réinsertion ça ne me concerne pas* » mais pense que l'action culturelle en prison peut servir aux autres détenus : « *ça peut faire découvrir des choses pour d'autres détenus, les remettre dans le droit chemin* ». V. ne voit pas vraiment de lien entre culture et réinsertion sociale, il considère que se cultiver et se réinsérer c'est deux choses différentes. Pour lui les actions de réinsertion c'est chercher un travail, un logement, passer son permis, etc.

2. Les attentes de l'administration pénitentiaire

Nous avons aussi interrogé les deux coordinatrices culturelles des maisons d'arrêt dans lesquelles l'association *Egalité des Sciences* intervient. Cette étude est limitée et ne se veut pas quantitative, il serait intéressant de s'entretenir avec des coordinateurs culturels d'autres établissements pour compléter ces résultats mais aussi avec des conseillers d'insertion et de probation (nous en avons contacté mais n'avons pas réussi à obtenir d'entretien).

2.1 Portraits

2.1.1 Estelle Farine, coordinatrice culturelle

Estelle Farine (EF) est coordinatrice culturelle en maisons d'arrêt (Lyon-Corbas depuis 3 ans et Villefranche-sur-Saône depuis peu). Elle possède une formation dans le développement de projets culturels et un Master « développement culturel et direction de projet ». Elle a travaillé dans différents lieux (MJC, salle de musique actuelle) avant le milieu carcéral. En effet elle a décidé de se réorienter vers la médiation culturelle et a trouvé ce poste à la maison d'arrêt de Lyon-Corbas, il y a trois ans. Ce n'était pas une vocation pour elle de travailler en milieu pénitentiaire, il s'agit plutôt d'un concours de circonstance.

« *Ce n'était pas un objectif du tout à la base de travailler en prison.* » (Coordinatrice culturelle, E4, p.2)

EF n'a pas vraiment de formation scientifique mis à part un bac S et ne se considère pas du tout comme étant scientifique.

« *Je ne suis pas du tout une scientifique moi j'ai fait un bac S.* » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

Elle met surtout en place des actions culturelles qui s'inscrivent dans le dispositif « culture en prison » (projets de spectacle vivant ou d'arts plastiques) : les projets sont ainsi présentés au SPIP, à la DRAC et à la région qui jusqu'à maintenant soutenait les projets. Elle a notamment mis en œuvre des activités de danse, théâtre, musique et cirque mais n'a pas encore porté de projet arts plastiques. Elle n'avait pas pensé à des actions culturelles scientifiques mais lorsqu'elle a reçu la proposition d'*Egalité des Sciences* elle a accepté car elle a trouvé le projet intéressant et elle a une volonté d'ouvrir un peu plus la programmation culturelle et d'avoir des intervenants de domaines variés. Ainsi elle n'avait jamais organisé d'activité de culture scientifique avant celle d'*Egalité des Sciences* en novembre 2016 :

« *C'est vrai que ce n'est pas quelque chose à laquelle j'avais spécialement pensé donc c'était chouette que vous arriviez.* » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

« *Je travaille surtout autour des projets « culture en prison » parce qu'il y a un dispositif existant.* » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

2.1.2 Nathalie Mantonier, coordinatrice des activités

Nathalie Mantonier (NM) est coordinatrice des activités au centre pénitentiaire de Valence depuis son ouverture, le 11 septembre 2015. Elle a une formation scientifique (maîtrise de biologie) et a travaillé dans l'enseignement puis dans des établissements spécialisés (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) avant le milieu pénitentiaire. Ce travail de coordinatrice des activités en prison est une suite logique à son parcours car elle a toujours eu un intérêt pour les « *publics particuliers* ». Son engagement citoyen se traduit au quotidien dans son travail. Elle apprécie le fait d'être au contact des détenus et n'imagine pas faire ce travail sans ces rencontres et ce côté « humain ».

« *Sans doute le besoin d'être utile, voilà. C'est une forme d'engagement, il y en a qui s'engagent dans des associations moi je m'engage dans mon travail au quotidien* » (Coordinatrice culturelle, E5, p.4)

« *Mais pour moi c'est un travail de terrain et c'est le contact avec les détenus aussi qui est très important. J'ai dit « le jour où vous m'enlevez ça je m'en vais. » [...] On ne peut pas mettre en place des activités culturelles, on ne peut pas travailler comme ça avec de l'humain sans rencontrer justement.* » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

Elle propose une programmation culturelle très variée ce qui est apprécié par les détenus, les activités mises en place recouvrent de nombreuses disciplines : théâtre, concerts avec des ateliers en amont, ateliers d'écriture, médiation animale, « disputes philosophiques », etc. Cela fait un moment qu'elle souhaite proposer des actions culturelles scientifiques aux détenus mais elle n'avait pas trouvé d'intervenant avant la proposition d'*Egalité des Sciences* pour intervenir au centre pénitentiaire de Valence. L'activité qui a lieu le 16 novembre 2016 était donc la première activité scientifique, celle-ci sera reconduite car un partenariat se met en place entre l'établissement et l'association.

« *Et pourtant j'étais très en recherche de ça [actions de culture scientifique], j'ai demandé, j'ai cherché autour de moi, pas mal d'associations qui pouvaient relayer. Donc vous êtes tombés très à propos.* » (Coordinatrice culturelle, E5, p.4)

2.2 Intentions

Qu'est-ce que les coordinatrices d'activités attendent comme effets pour ces activités de culture scientifique ? Quelles sont leurs intentions en mettant en place de telles actions ?

2.2.1 Ouverture

Tout comme pour les intervenants scientifiques, nous retrouvons cette volonté d'ouverture de la part des coordinatrices culturelles. Pour elles l'action culturelle scientifique permet une ouverture de la prison sur la société, sur l'extérieur et sur le monde, mais aussi l'obtention de clés de compréhension de celui-ci.

« Elle permet aux personnes de s'intéresser à des nouvelles choses, de s'ouvrir un peu à l'extérieur. [...] elle [la culture scientifique] est indispensable comme elle l'est dans la société civile. Et le rôle qu'elle peut apporter c'est effectivement d'ouvrir un peu les portes de la prison » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

« Développer la curiosité [...] comprendre de manière différente peut-être ce qu'il se passe autour de soi, d'avoir des clés de compréhension de son environnement, du monde. » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

« Donc je pense que c'est ça qui est intéressant avec la vulgarisation scientifique c'est que ça va permettre à chacun, sans avoir un bagage intellectuel et scientifique très fort, de pouvoir comprendre son environnement de tous les jours. » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

La volonté d'« ouvrir » la prison par le biais de l'action culturelle a aussi été exprimée par des conseillers d'insertion et de probation pour qui le rôle de la culture en prison est multiple : « il s'agit à la fois « d'ouvrir la prison », de donner « accès à la culture », mais surtout de s'en servir comme outil d'expression, de resocialisation, permettant un épanouissement personnel. »⁴⁰.

2.2.2 Initiation à la démarche scientifique

NM qui vient d'une formation scientifique a très à cœur l'initiation à la démarche scientifique. Cette intention n'a pas été formulée par EF. Derrière cette notion de démarche scientifique se trouve l'idée de « vérifier » et faire preuve de sens critique, essentielle en milieu carcéral où certains discours simplistes semblent se propager plus facilement.

« [...] pour moi la culture qu'elle soit scientifique ou pas, c'est quelque chose d'important dans tout ce qui est éveil à la vie et au sens critique. Parce qu'il y a tellement de discours simplistes à l'heure actuelle qui trainent un peu partout que c'est un vrai travail que de pouvoir amener un peu de sens critique et qu'on puisse vérifier des choses et pas gober simplement, apprendre la démarche de vérifier, la démarche scientifique. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.4)

2.2.3 Prévention de la radicalisation

NM fait le lien entre l'action culturelle scientifique et la prévention de la radicalisation. En effet pour elle les sciences permettent de comprendre le monde et comment les choses fonctionnent et ainsi développer son esprit critique et lutter contre l'obscurantisme. A une époque où la prévention de la radicalisation est une préoccupation majeure dans les établissements pénitentiaires, l'action culturelle scientifique prendrait tout son sens.

« [...] avoir un esprit critique, lutter contre l'obscurantisme, comprendre comment les choses fonctionnent. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

« Je pense que dans le cadre de tout ce qui est prévention de la radicalisation, c'est vraiment important justement pour démonter certains mythes. [...] Ancrer un peu les gens dans la réalité, les amener à faire des liens de cause à effet, ça aussi c'est important. La démarche scientifique, même la façon de penser, c'est très structurant [...] » (Coordinatrice culturelle, E5, p.4)

2.3 Evolution des pratiques

Nous avons interrogé les coordinatrices culturelles sur l'évolution de leur représentation et pratique dans le temps. EF travaille en milieu pénitentiaire depuis 3 ans, elle préconise de plus en plus d'actions longues (sur plusieurs séances) et moins d'actions ponctuelles, afin qu'il y ait un suivi et pour aller plus loin dans la démarche et l'expérimentation. Elle sait que ce n'est pas facile à mener en maison d'arrêt car il y a un fort « turn-over » des détenus.

« [...] je pense que par rapport au début je propose des actions qui sont souvent un peu plus longues, qui vont demander plus d'investissement aux détenus mais qui vont leur permettre d'aller plus loin dans la démarche et pour le coup c'est plus

⁴⁰ Voir [Siganos2008] p.86

intéressant, à la fois pour les détenus mais aussi pour les personnes qui proposent les projets. » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

NM a commencé en même temps que l'ouverture du centre pénitentiaire de Valence (en 2015), elle a eu beaucoup de liberté dans la mise en place de son poste. Lorsqu'elle parle de son travail elle met l'accent sur les liens qu'elle essaye d'établir au sein de l'établissement aussi bien avec le personnel pénitentiaire qu'avec les détenus. Elle a développé une relation de confiance avec les détenus et cela lui permet de proposer des activités en accord avec la demande, elle peut aussi parfois les solliciter personnellement pour qu'ils participent à une activité spécifique.

« Et puis toujours essayer de travailler le maximum en concertation, mon gros travail moi j'aime beaucoup le faire comme ça c'est vraiment le lien. Mettre en place du lien, une synergie entre les différents services, mon poste c'est de la coordination et c'est vrai que je mets un point d'honneur à faire travailler les services entre eux. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

« Et établir une confiance aussi avec les détenus parce que c'est vachement important, à force ils savent que je travaille « pour eux », c'est un bien grand mot, je mets des gros guillemets mais il y a ces relations amicales et de confiance qui s'installent et après on peut les amener plus facilement sur des activités. Je peux les solliciter personnellement en leur disant « oh j'ai un truc pour vous, il faut absolument que vous veniez, que vous vous inscriviez » » (Coordinatrice culturelle, E5, p.5)

2.4 Lien entre culture et réinsertion

Les deux coordinatrices culturelles que nous avons rencontrées voient un lien entre culture et réinsertion. EF met en avant l'aspect collectif de certains projets culturels qui permettent aux détenus de se confronter aux idées des autres et de faire des propositions, ce qui engendre une certaine bienveillance et un respect de l'autre, indispensable à la réinsertion sociale.

« Donc je dirai que ça amène des valeurs de respect de l'autre, d'écoute et aussi ça permet de développer une confiance en soi. » (Coordinatrice culturelle, E4, p.3)

Pour NM le lien est une évidence car les activités culturelles amènent une certaine ouverture d'esprit et permettent aux détenus de découvrir de nouvelles choses. Elle insiste sur le fait que le lien n'est pas forcément direct bien qu'il puisse l'être dans certain cas, et que cela peut aussi aboutir à de la transmission des détenus à leurs enfants.

« Alors ce n'est pas direct hein, les résultats ne sont pas immédiats mais ça participe à l'évolution de la pensée. Après on a eu des cas où oui le résultat était immédiat, où des pères se sont autorisés à accompagner leurs enfants dans une médiathèque. Chose qu'ils n'avaient jamais faite auparavant. Donc là on se dit il y a de la transmission en plus. Et ça c'est extra. » (Coordinatrice culturelle, E5, p.4)

Conclusion

Pour conclure, ce travail a permis de souligner le manque d'actions culturelles scientifiques en milieu pénitentiaire en France. Nous avons évoqué plusieurs hypothèses permettant de l'expliquer ; en particulier l'absence de politique encourageant ces actions et le fait que les acteurs de la CST ne se soient jamais vraiment emparés de cette question. A l'heure actuelle le public pénitentiaire n'est pas une cible réellement identifiée par les acteurs de la CST, pourtant préoccupés par les publics empêchés.

Nous avons tenté de faire un état des lieux des actions de CST en milieu pénitentiaire et bien que celles-ci soient loin de concerner l'ensemble des établissements pénitentiaires, elles révèlent l'engagement des intervenants scientifiques. Nous avons aussi mis en avant le fait qu'il existe une réelle demande de la part des détenus pour des activités de nature scientifique. Il faut toutefois rester prudent sur ces considérations car nous n'avons échangé qu'avec 24 détenus majeurs (tous en maison d'arrêt) et nous n'avons pu en interroger que 3 de façon plus approfondie. De plus ces détenus se sont tous portés volontaires pour participer à une activité scientifique.

Ce travail constitue les prémices d'une étude qui mériterait d'être creusée et étendue aux différents types d'établissements pénitentiaires (maison d'arrêt, maison centrale et établissement pénitentiaire pour mineurs). De plus nous n'avons pu interroger que deux coordinatrices culturelles, cela ne permet pas d'obtenir des résultats quantitatifs. Il serait aussi intéressant de recueillir l'avis des conseillers d'insertion et de probation qui s'occupent des activités culturelles lorsqu'il n'y a pas de coordinateurs culturels dans l'établissement.

En revanche les entretiens avec les intervenants scientifiques nous ont permis d'avoir une vision d'ensemble sur les différentes motivations qu'ils peuvent avoir pour intervenir en prison mais aussi sur les intentions portées par leur action. Nous avons noté que ces scientifiques ont tous à cœur de diffuser la culture scientifique et technique et en particulier auprès des publics empêchés y compris du public pénitentiaire. Ce type d'action exprime un réel engagement citoyen de ces chercheurs et un aspect militant pour certains. Cette démarche n'est pas à sens unique car ils en retirent de la satisfaction ainsi qu'un sentiment d'utilité, et nous nous sommes rendu compte qu'il s'agissait pour eux d'une expérience humaine singulière et marquante. A travers les différents discours, nous avons pu voir quelles intentions les chercheurs mettaient dans leur action et celles-ci sont nombreuses : ouverture vers l'extérieur, initiation à la démarche scientifique, valorisation personnelle, faire passer un bon moment aux détenus, etc. Lorsque les intervenants décrivent leur interaction avec les détenus il transparaît une certaine émotion et le fait qu'ils ont vécu un moment d'échange particulièrement fort. Le contexte carcéral ainsi que son environnement renforcent ce sentiment de singularité de l'échange. Les intervenants ont l'impression de participer à une action unique et utile, qui permet de valoriser les détenus et restaurer un sentiment de confiance et de dignité. Ils sont aussi très touchés par le respect et la reconnaissance dont font preuve les personnes détenues à leur égard.

Concernant les détenus nous ne pouvons exprimer de généralités car nous n'avons pu interroger que trois détenus ayant assisté à une intervention de l'association *Egalité des Sciences*, de plus il s'agit d'un type d'intervention particulier (expériences scientifiques ludiques et interactives). Nous pouvons toutefois affirmer que tous les détenus participants (au nombre de 24) ont apprécié l'activité et qu'ils se réinscriraient sans hésitation à une nouvelle action de ce type. Ils sont très positifs lorsqu'ils évoquent cet événement et ont beaucoup aimé le fait d'échanger avec des scientifiques. Certains détenus n'auraient très certainement pas participé à de telles activités s'ils n'étaient pas enfermés mais cela n'enlève aucunement l'intérêt de ces actions. Cet aspect a été évoqué par Florine Siganos concernant les actions culturelles dites « classiques » : « *Si le contexte carcéral « fausse » la situation – puisque souvent les personnes détenues ne participeraient pas à telle ou telle activité si elles n'étaient pas enfermées – il n'en modifie pas pour autant l'intérêt esthétique pour les personnes.* »⁴¹.

La politique de CST d'un établissement pénitentiaire dépend fortement de la sensibilité de la coordinatrice culturelle (ou du conseiller d'insertion et de probation). Sur les deux coordinatrices interrogées, la première n'avait pas pensé à ce type d'actions et la seconde souhaitait mettre en place des activités scientifiques. Celle-ci se sent très concernée par la vulgarisation scientifique, de plus elle voit un lien fort entre l'action culturelle

⁴¹ Voir [Siganos2008] p.50-51

scientifique et la prévention de la radicalisation, qui est un des défis majeurs que doit relever l'administration pénitentiaire.

Nous avons souligné de nombreuses ressemblances entre les discours des différents acteurs : la description du rapport avec le public, la curiosité des détenus, la fenêtre sur l'extérieur que créent ces rencontres, etc. En revanche il existe parfois un décalage entre certaines intentions revendiquées et la réalité de l'action, surtout lorsqu'il s'agit d'actions ponctuelles, comme par exemple le développement de l'esprit critique ou la lutte contre l'obscurantisme. En effet il faut rester modéré sur les effets attribués à ces actions culturelles scientifiques, d'autant plus qu'il est très difficile d'effectuer un suivi à long terme pour rendre compte d'un éventuel changement chez les détenus.

Au-delà des intentions revendiquées par certains intervenants et coordinatrices culturelles comme le développement de l'esprit critique et la prévention de la radicalisation, nous nous sommes rendu compte qu'un des effets majeurs de ces interventions est la création de lien social. Cet aspect est aussi mis en avant par l'association *Champ libre* qui revendique le fait de « recréer du lien social »⁴² grâce aux ateliers culturels mis en place. Finalement nous pourrions résumer les rôles de l'action culturelle scientifique en milieu pénitentiaire par les deux aspects suivants : le premier, propre à la CST, regroupe les aspects d'éveil aux sciences et à la démarche scientifique, et le second concerne la dimension sociale de ces rencontres. D'une part ces activités scientifiques permettent aux détenus de découvrir et d'expérimenter, en particulier lors d'ateliers scientifiques, bien que certains reconnaissent qu'ils n'auraient jamais fait ce type d'activité hors détention. Et d'autre part cela leur permet de vivre un moment d'échange avec les chercheurs qui viennent à leur rencontre et d'avoir ainsi une ouverture sur l'extérieur, en quelque sorte en dehors du temps carcéral. En plus de créer du lien social, ces actions restaurent une forme de droit culturel dans le domaine de la CST. L'action culturelle scientifique a des effets qui vont au-delà de l'éducation aux sciences et peut être à l'origine de nombreux effets comme la valorisation, le sentiment de considération, la dignité et l'estime de soi chez les détenus majeurs.

Ce travail fait entrevoir l'importance d'une stratégie politique pour la diffusion de la culture scientifique en milieu pénitentiaire à l'échelle nationale, bien qu'il faille le compléter avec une étude plus approfondie notamment auprès des personnes détenues.

⁴² <http://www.champlibre.info/>

Bibliographie

- ◇ FOUCAULT, Michel (1975), *Surveiller et Punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- ◇ [Siganos2008] : SIGANOS, Florine (2008), *L'action culturelle en prison*, Paris, L'Harmattan.
- ◇ [Khosrokhavar2016] : KHOSROKHAVAR, Farhad (2016), *Prisons de France. Violence, radicalisation, déshumanisation : surveillants et détenus parlent*, Paris, Robert Laffont.
- ◇ [Khosrokhavar2004] : KHOSROKHAVAR, Farhad (2004), *L'Islam dans les prisons*, Paris, Balland.
- ◇ [Fassin2015] : FASSIN, Didier (2015), *L'ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale*, Paris, Editions du Seuil.
- ◇ [Bouagga2013] : BOUAGGA, Yasmina (2013). *Humaniser la peine ? Ethnographie du traitement pénal en maison d'arrêt*. Sociologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).
- ◇ [Saurier2015] Sous la direction de Delphine Saurier (2015), *Entre les murs / hors les murs : culture et publics empêchés*, Culture & Musées n°26, Actes sud.
- ◇ BENXAYER, Morrad (2016), *Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire*, La lettre de l'OCIM n°166 juillet-août 2016.